

## LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00  
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c  
Insertion subséquente (la ligne).....5c  
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 30 MAI 1902

Ottawa, 27.—M. Charles Doucet, un des plus anciens employés du département des Postes, est décédé hier.

Ottawa, 27.—L'hon. M. Borden, ministre de la milice, est revenu d'Halifax hier soir, où il a assisté au départ du contingent sud-africain.

Il y avait des candidats socialistes et les candidats "ouvriers socialistes" dans un grand nombre de comtés d'Ontario.

A Toronto il y avait des candidats socialistes dans toutes les divisions de la ville et aussi des candidats "ouvriers socialistes".

Parmi les candidats se trouvait une femme.

Les socialistes ont aussi leur candidats à London.

La province de Québec, si mal élevée d'après les journaux tories, n'engendre pas encore de telles candidatures.

Régina, 22.—Les élections des Territoires ont eu lieu hier. Le gouvernement Haultain a été maintenu par une majorité de 20 sur une chambre de 35 membres.

C'est un gouvernement de coalition, M. Sifton, frère du ministre de l'intérieur, en est l'âme dirigeante.

Bruxelles, 27.—Les élections ont eu lieu dimanche et, bien que les rapports soient incomplets, le gouvernement semble être assuré d'une victoire complète. Cette victoire donnera plus de force au régime actuel et affaiblira les chances du suffrage universel.

Labelle, 23.—L'excitation causée par les feux de forêts qui menaçaient le village de destruction, s'est calmée. Depuis hier soir, une pluie torrentielle n'a cessé de tomber, ce qui a eu pour effet d'éteindre l'incendie.

Il est impossible de se faire une idée juste des dommages, vu l'étendue du pays ravagé. Il est absolument impossible aussi de fixer le montant des pertes subies par les colons ainsi que par le gouvernement.

Le conseil des ministres a communiqué la sentence de mort contre le Gallicien Salomon, sous sentence de mort à Winnipeg, pour le meurtre de sa femme. On a trouvé qu'il y avait doute sur la préméditation de l'accusé. La défunte serait tombée d'un grenier et on accusait son mari de l'avoir frappé à mort après sa chute. L'exécution devait avoir lieu, mardi le 27 courant. Salomon ira au pénitencier pour la vie.

A Trois-Rivières, M. Wm Chagnon est nommé maître de poste en remplacement de M. Ogden décédé.

## TERRENEUVE

Si l'entrée de Terre-Neuve, dans la Confédération Canadienne n'est pas une question vitale, actuellement dans la grande île, il y a tout lieu de croire qu'elle sera à l'ordre du jour avant longtemps. Elle a été plus ou moins discutée depuis quinze ans, mais les récents changements qui se sont opérés à Terre-Neuve donnent à cette question un cachet très important, et il est fort probable que ce sera l'un des facteurs les plus sérieux des prochaines élections.

Telle est la déclaration que M. Geo. H. Ham, agent d'annonces du Pacifique Canadien, a faite au retour d'un voyage dans les provinces Maritimes et à Terre-Neuve. La construction du chemin de fer Reid a complètement changé la condition des Terre-neuviens. Autrefois, les habitants de l'île vivaient de pêche et il y avait de fréquentes années de disette. La construction du chemin de fer a donné un nouvel essor à l'industrie. Malheureusement, les revenus sont presque ruinés par les droits de douane et, comme tous les articles nécessaires à la vie, viennent du Canada, aussi bien que la plupart des produits manufacturés, un marché important sera ouvert à Terre-Neuve pour l'écoulement de nos marchandises.

Terre-Neuve a un excellent système de chemin de fer. M. M. Reid, de Montréal, ont construit une ligne de Port-aux-Basques à St-Jean, et donnent un splendide service. On trouve sur cette ligne des chars d'orties et des chars restaurants. Les vaisseaux de la compagnie Reid donnent aussi toute facilité de communication avec les ports étrangers. Le Canada emploie déjà un grand nombre de journaliers venant de Terre-Neuve qui trouvent de l'ouvrage en abondance à Sydney, dans les usines où l'on manufacture le fer et l'acier.

## Mort de lord Pauncefote

Washington, 24.—Lord Pauncefote, l'ambassadeur anglais, est mort à 5,30 heures, ce matin.

Washington, 24.—Vers deux heures, ce matin, un affaiblissement graduel des mouvements du cœur a été constaté et une consultation des médecins eut lieu. Les docteurs furent impuissants à ranimer le malade qui mourut à 5,30 heures, paisiblement, sans avoir repris connaissance.

Le Très Honorable Sir Julian Pauncefote, P. C., G. C. B., K. C. M. G., K. B., H. B. M., était ambassadeur anglais aux Etats-Unis depuis 1893. Il est né en 1828; c'était le fils de feu Robert Pauncefote, de Preston Court, Gloucestershire. Il étudia à Paris, à Genève, au collège Marlborough, fut reçu avocat en 1852; il occupa successivement la position de secrétaire particulier de feu Sir William Mollesworth, secrétaire d'Etat pour les Colonies, puis il pratiqua comme avocat pendant plusieurs années à Hong-Kong; il fut ensuite nommé procureur-général à Hong-Kong, en 1866; juge en chef des îles du Levant en 1874, assistant-sous-secrétaire des Colonies en 1875, assistant-sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères en 1876, sous-secrétaire d'E-

tat permanent pour les Affaires étrangères, en 1882; délégué pour préparer un acte relativement à la navigation sur le canal de Suez, en 1885; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire pour les Etats-Unis, en 1889, et ambassadeur en 1893.

Lord Pauncefote, ambassadeur anglais à Washington, meurt le jour même de la fête de la reine, et le jour du dévoilement du monument Rochambeau à Washington.

Le 23 juin la ville de Québec célébrera par une démonstration des imposante le 60e anniversaire de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste et le 60e anniversaire de la fondation de l'Université Laval. deux événements des plus importants dans l'histoire de la Province. Il n'est pas étonnant alors que tout le corps épiscopal soit invité à assister à cette grande fête et que des délégations de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis se préparent à donner leur puissant concours à cette grande démonstration nationale. On espère, avec raison, que l'imposante délégation de l'armée et de la marine venue de France pour assister au dévoilement de la statue de Rochambeau pourra assister à ces fêtes inoubliables. La présence de Son Excellence le gouverneur de St-Pierre et Miquelon est assurée ainsi que celle d'une délégation médicale de Paris.

À Ste-Agathe, le Sanatorium des Laurentides a été détruit de fond en comble par un incendie. Le corps de Mme Winchester Goddard de Granby, a été trouvé au milieu des ruines. Les restes calcinés furent trouvés dans le corridor, ce qui fait voir que cette personne s'est affaissée au moment où elle cherchait à se sauver.

Jules Guay, un jeune homme de 25 ans, le plus jeune des fils de feu le Dr Malcolm Guay, ancien député de Lévis, est mort subitement chez un dentiste, à St-Rock, pendant qu'on lui administrait du chloroforme pour lui extraire des dents.

On sait que le gouvernement Salisbury a chargé une commission spéciale d'instituer une enquête sur le système d'instruction militaire en Angleterre. Le rapport que les commissaires vont présenter au gouvernement déclare que le système actuellement suivi aux écoles militaires de Woolwich et Sandhurst doit être radicalement et complètement modifié.

A l'avenir, le nombre des sujets enseignés sera très limité, et la connaissance de deux langues seulement, parmi les langues modernes, sera désormais obligatoire: le français et l'allemand.

La langue française désormais obligatoire pour tous les futurs officiers de l'Angleterre, n'est-ce pas en même temps un hommage insigne rendu aux qualités incomparables et à la pérennité de notre idiome maternel dans le monde?

L'Echo de Paris dit que M. Léon Bourgeois, membre d'un ancien cabinet, sera candidat à la présidence de la Chambre des Députés. S'il est élu, il formera probablement le nouveau cabinet.

## A La Martinique

Basse Pointe, l'un des principaux points de la Martinique, aurait été balayé par un raz-de-marée

Ou parle d'évacuer la Martinique

Pointe à Pitre, Guadeloupe, 22— On dit que la ville de Basse Pointe sur la côte nord de la Martinique, a été détruite par un raz de marée.

Castries, Sainte-Lucie, 22— On craint qu'un nouveau cratère ne se soit ouvert dans la vallée de Namagua qui se trouve plus près de Kingston que la Soufrière. La vallée est couverte de fumée qui paraît venir de la montagne du Bonhomme.

Une grande partie de l'île est menacée de destruction complète par les flots de lave. Dans divers postes de missionnaires tout le monde a péri.

Paris, 22—M. Ducrais, ministre des colonies, a donné instruction à M. L'Huerre, Gouverneur intérimaire, à Fort de France, de prendre toutes les mesures nécessaires pour embarquer les habitants de la Martinique, dans le cas où les circonstances exigeraient l'évacuation de cette île.

Fort de France, 22—Le volcan de la montagne Pelée semble se reposer après ses effrayantes manifestations de la semaine.

Des foules de fugitifs arrivent constamment des campagnes environnantes, à Fort de France.

Ces gens sont terrifiés et veulent quitter l'île contre laquelle, disent-ils, Dieu est en colère, et qui sera détruite par le feu avant d'être engloutie dans la mer.

Les consuls et les officiers des navires de guerre sont assaillis par des personnes à qui la peur fait perdre la tête et qui veulent s'embarquer.

Le temps est maintenant beau et calme, mais la montagne est voilée par des nuages volcaniques qui prennent souvent un aspect menaçant et, de temps en temps, on entend des grondements souterrains.

Le steamer américain Dixie est arrivé aujourd'hui de New-York.

Parmi ses passagers sont des savants tels que MM. Robert T. Hill, géologue du gouvernement; C. E. Borchgrevink, l'explorateur des régions antarctiques, MM. George Curtis et George Kennan et un grand nombre d'écrivains.

Du Dixie on a commencé à décharger une énorme cargaison de vivres et bientôt, les magasins du quai étaient remplis.

Ce matin, le Potomac est parti pour St-Pierre avec les commandants des navires de guerre. Le débarquement a été très difficile. Les effets de l'éruption d'hier sont terribles.

Les énormes tours de basalte de la cathédrale ont été pulvérisées et les murs renversés. Le bombardement de pierres volcaniques n'a évidemment pu causer cette destruction que l'on attribue à une masse de gaz poussée avec une force incalculable.

Le dépôt de grosses pierres, de

endre et de cailloux est énorme.

Personne n'a assisté à l'éruption d'hier, qui a été beaucoup plus violente que celle qui a détruit St-Pierre. De grandes colonnes de fumée et de gaz s'échappent encore des cratères.

De nouvelles fissures, au flanc de la montagne sortent des tourbillons jaunes, et de la boue bouillante qui arrive par torrents dans la rue.

Les savants examineront les montagnes du Carbet, près de Fort de France, pour voir s'il y a danger de voir ces montagnes se transformer en volcan. L'éruption d'hier signifie la ruine complète de l'île et toute confiance est perdue.

Les riches comme les pauvres ne demandent qu'à s'en aller au plus tôt.

Paris, 25—Un service funèbre à la mémoire de ceux qui ont péri dans le désastre de la Martinique a été célébré vendredi à Notre-Dame, Mme Loubet, les ministres et leurs femmes, le corps diplomatique et un grand nombre de sénateurs et de députés étaient présents.

Une foule immense, difficilement contenue par la police et les troupes, s'était rendue dans les rues avoisinantes de Notre-Dame et on ne pouvait pénétrer dans l'église qu'avec des cartes d'invitation.

M. Decrais, ministre des colonies vêtu de noir, recevait les invités à leur arrivée à l'église. Parmi les personnes présentes se trouvaient M. Henri Vignaud, chargé d'affaires des Etats-Unis et le personnel de l'ambassade au complet. Il y avait également tout ce que Paris compte de notabilité politiques et autres, ainsi qu'un grand nombre de femmes.

On remarquait surtout un groupe formé par les parents des victimes qui étaient tous en grand deuil.

La nef était tout entière drapée de noir et décorée par intervalles avec les armes de la république. Il y avait au centre un large passage conduisant au chœur, en face duquel se trouvait le catafalque recouvert de velours noir et d'un drap mortuaire aux franges dorées. Tout autour brûlaient des milliers de cierges et il était surmonté d'un dais élevé décoré avec des faisceaux de drapeaux français.

Le chœur était rempli de prêtres. L'évêque de la Martinique a célébré la messe et le cardinal Richard archevêque de Paris, a prononcé l'absoute.

La messe était chantée, les voix et la musique superbe et la cérémonie des plus impressionnantes. A la fin de la messe, on a fait une quête pour les victimes du désastre.

Londres, 24—Une dépêche envoyée par sir Robert Llewelyn, gouverneur des îles Sous le Vent, a été reçue hier au Mansion House. Elle est en date de St-Vincent, le 21 mai, et dit:

"Je crains que la misère ne continue pendant longtemps. Un cinquième de l'île est complètement dévasté, les plantations de sucre les plus importantes sont ruinées et il faudra trois ans pour pouvoir les replanter ce qui n'est pas encore sûr. Il est impossible de décrire les souffrances de ceux qui ont été brûlés par l'éruption. La saison des pluies que l'on attend pourra peut-être faire revivre un peu la

végétation, mais toutes les récoltes qui commencent à mûrir sont détruites et les arbres fruitiers sont desséchés.

"Il faudrait immédiatement une somme de trente-cinq mille dollars pour faire construire des huttes pour les habitants de la partie du pays qui a été dévasté et qui ont perdu tout ce qu'ils possédaient.

"Une nouvelle éruption de la Souffrière, qui a eu lieu dimanche, a amené ici de nouvelles personnes absolument sans ressources, et je crains que le danger ne soit pas encore complètement écarté."

Paris, 27. — Le désastre de la Martinique a déséquilibré bien des gens.

On a constaté à Paris seulement une douzaine de cas d'aliénation mentale et plusieurs autres en province. Trois seulement peuvent être imputés à la perte de parents à St-Pierre. Les autres proviennent de la peur.

La jeune Mme Martinot, mariée il y a un an, ne parvenant pas à recevoir des nouvelles de son mari qui s'était rendu il y a quelques semaines à la Martinique pour y installer un nouveau tranway électrique, s'est donnée la mort avec son enfant.

La vieille comtesse de Rotrou tomba morte en recevant par dépêche la confirmation de la mort de ses trois fils qui s'étaient rendus à la Martinique il y a quatre mois pour y examiner les plantations dont ils avaient hérité.

Cinq membres d'une même famille se sont donnés la mort à Marseille parce que, riches jusqu'ici, la destruction de Saint-Pierre les ruina.

Les pluies continuelles et le ciel étrangement chargé ont bouleversé les esprits de certaines personnes et ont donné une certaine vraisemblance aux nombreuses prédictions faites dernièrement par des fanatiques que la fin du monde est sur le point d'arriver. Beaucoup de personnes admettent qu'elles ressentent une peur nerveuse quoiqu'elles-mêmes nient de leur propre terreur. D'autres sont journellement conduites dans les hôpitaux, devenues folles en lisant les nouvelles du cyclone du Texas, d'une nouvelle éruption volcanique ou de quelq' autre catastrophe.

Les directeurs de journaux reçoivent de nombreuses lettres d'abonnés les priant de cesser l'envoi des journaux, car la lecture des récits des éruptions, des cyclones et des tremblements de terre affectent les dames de leur famille.

Jules Planquette, frère de Robert Planquette, le compositeur des *Cloches de Corneville*, professeur éminent de géologie, a écrit une longue lettre déclarant que la terre serait brisée par un certain nombre de planètes plus petites. Puis il se pendit, pour ne pas être témoin de cet horrible moment. Lui aussi, évidemment, était devenu fou.

On confirme la nouvelle disant que les volcans, que l'on croyait éteints, dans le centre de la France, un en Auvergne, l'autre au Creusot, font entendre des grondements et que les habitants des villages avoisinants sont saisis de panique.

Toute la région aux environs de Pau et de Biarritz est agitée par de légers tremblements de terre presque chaque jour. Le conseil municipal de Pau a télégraphié au ministre de l'intérieur afin d'être autorisé à nommer une commission de savants pour considérer la possibilité de la formation de volcans dans les Pyrénées.

Paris, 27.—Conformément au désir exprimé par le président Loubet et en raison de la catastrophe de la Martinique, Paris ne sera ni décoré

ni illuminé en l'honneur du retour du président de sa visite au tsar de Russie.

Paris, 27.—Dans son rapport officiel au gouvernement français au sujet du désastre de la Martinique, le gouverneur intérimaire, M. L'Huerre estime que le chiffre des morts s'élève à trente mille.

Fort-de-France, 24.—Un journaliste a eu une entrevue avec l'amiral Servan, du navire amiral le *Tege*. Voici ce que ce dernier a dit : "La ville de St-Pierre ne devrait jamais être reconstruite. Le danger provenant des éruptions de la montagne Pelée peut continuer pendant des siècles.

On ne doit pas permettre à Fort-de-France de s'étendre d'avantage. J'emploierai toute mon influence à faire construire une nouvelle ville sur la partie de la Martinique du côté du vent, à la Trinité ou à Caravelle, qui deviendra la capitale de l'île.

"Je favoriserai également le projet de ne nommer qu'un gouverneur pour toutes les possessions françaises des Antilles.

"Demandez au peuple américain de cesser d'envoyer des secours. Les approvisionnements sont actuellement grandement suffisants pour faire face aux nécessités."

M. Louis Ezle, naturaliste bien connu en cette ville, dit qu'à la suite de l'éruption de la montagne Pelée, plus de vingt mille fers-de-lance, les plus venimeux des serpents connus, ont été détruits.

Des spécimens de mangoustes avaient été importés à la Martinique il y a deux ans. Elles avaient forcé les serpents à se retirer vers les montagnes, surtout vers la montagne Pelée.

Les mangoustes continuent à tuer les serpents, et l'île, dit-il, sera en grande partie, libérée de cette peste.

## Europe

Londres, 22.—Le fait que les délégués boers, réunis à Vereeniging, ont envoyé leurs chefs à Prétoria, le 18 mai, n'a été connu qu'aujourd'hui. Depuis cette date des rapports opposés à la paix ont été publiés. Toutes les circonstances mentionnées dans les dépêches, qui sont soumises à une censure sévère, tendent à démontrer que les conditions essentielles sur lesquelles était basée la demande de paix, ont été rejetées. Une dépêche de Prétoria, au *Telegraph*, dit que les chefs qui sont allés à Prétoria, dimanche, sont les généraux Botha, Delarey, DeWet et Lucas Meyer. Tous ont logé dans une maison voisine de celle occupée par lord Kitchener.

D'autre source, on apprend que ces Boers étaient porteurs de propositions complètement différentes de celles des Anglais.

Prétoria, 22.—Suivant une convention faite le 6 avril, les délégués boers choisis par la conférence de Vereeniging, sont arrivés ici le 18 mai.

Les délégués sont : quatre représentants des gouvernements du Transvaal et de l'Orange, le général DeWet et le général Delarey, et ils sont accompagnés de huit secrétaires.

Une dépêche spéciale de Londres dit : La paix dans le sud de l'Afrique d'ici à dix jours est presque certaine. Quelques optimistes affirment que les négociations seront terminées avec succès avant quarante-huit heures. On dit, s'appuyant sur bonne autorité, qu'il y avait divergence d'opinion dans le cabinet concernant la réponse à envoyer

à lord Kitchener et à lord Milner au sujet des suggestions faites par les boers. M. Chamberlain, qui est plus défiant et plus homme d'affaires que quelques-uns de ses collègues, a insisté sur certains points que ses collègues étaient disposés à laisser passer. On dit même que M. Chamberlain a été jusqu'à menacer de démissionner si on négligeait de prendre certaines précautions ; mais cette rumeur n'est pas crue et on ne pense pas que la divergence d'opinion ait été si grande. On dit que M. Chamberlain ne risquerait pas de devenir impopulaire en provoquant une crise politique à la veille du couronnement.

On déclare aussi que sur la question de libération des prisonniers et d'amnistie aux rebelles, le secrétaire Colonial est moins inflexible que certains de ses collègues.

Londres, 26.—Le *Daily Mail* dit qu'on peut s'attendre d'un moment à l'autre à l'annonce de la paix et qu'on constatera que le gouvernement est resté inflexible sur tous les points principaux.

Londres, 25.—Les développements dans la situation de paix dans l'Afrique méridionale, aujourd'hui, confirment ce qui a été câblé à la Presse Associée. Un ministre a dit aujourd'hui : Vous avez parfaitement raison d'affirmer que tout est virtuellement réglé et que la guerre est finie. Il peut, cependant se passer plusieurs semaines avant qu'on puisse annoncer définitivement la nouvelle. Nous voulons donner aux chefs boers toutes les chances possibles dans leurs conférences avec leurs partisans, et cela prendra du temps.

Berlin, 25.—Le ministre des affaires étrangères a reçu ce soir des nouvelles de Prétoria disant que la paix était pour ainsi dire conclue. La capitulation est prête à être signée, à l'exception, toutefois, de la rédaction des clauses secondaires qui seront soumises à l'approbation du gouvernement anglais. D'un instant à l'autre on peut annoncer officiellement que les hostilités sont terminées.

Cette dépêche était dit-on, chiffrée et adressée au baron Richthofen, ministre des affaires étrangères par le consul d'Allemagne à Prétoria.

Londres, 24.—Lewanika, roi de Barotseland, Rhodésie nord-ouest, le seul roi qui sera présent au couronnement du roi Edward, est arrivé de son vaste territoire dans le sud de l'Afrique aujourd'hui.

Naples, 25.—Le roi Victor Emmanuel et la reine Hélène sont arrivés ici ce soir. Ils vont à Palerme pour y ouvrir l'exposition agricole.

Pendant l'arrêt du train royal à l'arsenal ici, un nommé Vincenzo Guerriero a lancé deux pierres au train. Il a été immédiatement arrêté. Guerriero a déjà subi une condamnation pour vol.

Le résultat de l'assaut a été une grande démonstration de loyauté envers leurs majestés de la part de la foule.

Londres, 27.— Le correspondant du *Daily Telegraph*, à La Haye, dit que la reine Wilhelmine partira bientôt pour l'Allemagne, où elle achèvera sa convalescence.

Sa Majesté se rendra probablement dans quelque château isolé, loin des bruits et des tracasseries du monde, dans les environs d'Ems, Prusse.

Rideaux en toile, montés sur rouleaux à ressorts, tout complets, seulement 25 cts, cette semaine, chez TRAHAN & MCNULTY.

# GOLD DUST



LA MEILLEUR  
POUDRE  
A LAYER

Nettoie toute  
chose sans  
exception

Si votre épiciers ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

## La Russie en fête

St-Petersbourg, 23.—Si l'on considère le caractère généralement froid des Russes, la réception qui a été faite à M. Loubet est phénoménale. La police a donné à la populace beaucoup plus de latitude que d'ordinaire, et la foule, sur le *News-ky Prospect*, était la plus considérable que l'on ait vue réunie au même endroit, à St-Petersbourg. Cette masse humaine, chauffée d'enthousiasme, chantait la *Marseillaise* et lançait des acclamations qui étaient des hurlements. La vue d'un uniforme de marin français donnait lieu à d'inconcevables ovations. Jamais les petits matelots de Bretagne n'ont été choyés, gâtés, à ce point.

Le trafic a été complètement suspendu, pendant plusieurs heures, dans l'avenue *News-ky*.

Pendant quelque temps, on a redouté une catastrophe.

Les illuminations, qui devaient avoir lieu, hier soir, ont été contremandées pour éviter une nouvelle congestion de peuple.

Jusqu'à présent, aucun incident désagréable n'est venu troubler la joie débordante du peuple. Les jeunes ouvriers ont trouvé cela tout nouveau qu'on leur permit de parader dans les rues en chantant la *Marseillaise*. Ils ont apparemment fort apprécié cette liberté nouvelle, car ils n'ont jusqu'à présent abusé en aucune manière du privilège qu'on leur a accordé.

En passant dans les rues, hier, pour faire des visites à différents personnages, la foule a fait à M. Loubet, de chaleureuses ovations.

Un grand nombre de dames de la haute société, portent au bras des rubans pris à la casquette des marins français.

Une autre démonstration enthousiaste a eu lieu lorsque M. Loubet est arrivé au Palais d'Hiver, où il a donné une réception aux ministres russes et aux délégations qui lui ont présenté des adresses.

Le maire de St-Petersbourg, après un vibrant discours de bienvenue, a présenté à M. Loubet un magnifique album renfermant les vues de la ville. Le maire de Moscou a aussi présenté au Président de la République française un riche cadeau.

A 6 heures, M. Loubet est retourné à Tsarskive-Selo, par train spécial. Il a été de nouveau acclamé par la foule.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France, est resté à St-Petersbourg, et il dîna ce soir

chez le comte de Lansdorf, ministre des affaires étrangères.

Le Président a distribué des croix de la Légion d'Honneur, à un grand nombre de fonctionnaires. Il a fait de magnifiques cadeaux aux membres de la famille impériale, et a offert d'ingénieux jouets français aux enfants de l'empereur.

On ne peut douter de la sincérité de la démonstration populaire faite à M. Loubet, qui, par ses manières modestes et affables, contrastant avec les allures hautaines de M. Faure, a créé une excellente impression.

L'empereur a offert à M. Delcassé une cassette en argent ciselé enrichie de pierres précieuses.

Copenhague, 25.—Le président Loubet est arrivé ici aujourd'hui, après une traversée heureuse et rapide de la mer Baltique. Comme le *Montcalm* tire trop d'eau pour pouvoir approcher de Copenhague, le président a passé sur le contre-torpilleur *Cassini* qui accompagnait le *Montcalm*. Le *Cassini* a été salué par les forts à son entrée dans le port.

Le roi Christian, le prince héritier danois et autres membres de la famille royale sont embarqués sur une chaloupe et se sont rendus au *Cassini* où le roi a été reçu par le président de la République Française.

Le roi Christian portait l'uniforme de commandant en chef de l'armée danoise.

Le roi et le président sont venus à terre sur la chaloupe royale, puis se sont rendus au château d'Amalienborg où on servit le lunch à la famille royale et aux visiteurs français. Le roi et le président échangeaient des toasts et des compliments. Plus tard, le roi et le président se rendirent, en voiture à Copenhague, puis retournèrent au port. Le roi et les princes danois accompagnèrent M. Loubet au *Cassini* où on se dit adieu.

Le *Cassini* est parti à quatre heures et demie, salué à son départ par les acclamations du peuple.

## Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adélar Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

**La bénédiction de la nature**

SE TROUVE DANS LA SANTÉ, LA FORCE ET L'EXEMPTION DE LA DOULEUR

Ce don est à la portée de tous. Le bonheur et l'utilité de la vie en dépendent. Sans lui la vie est un état difficile à supporter.

La santé est le don le plus riche de la nature à l'homme et elle devrait être conservée soigneusement. La mauvaise santé est un signe certain que le sang est soit insuffisant, soit aqueux ou impur, car on peut rattacher à cette cause la plupart des maladies qui affligent le genre humain. Chaque organe du corps exige un sang riche, rouge, capable de remplir convenablement ses fonctions vivifiantes, et à la première indication donnée par la nature que tout ne va pas bien, on devrait voir au sang. Des remèdes purgatifs ne feront rien ici — ce qu'il faut, c'est un tonique et les Pilules Roses du Dr Williams ont démontré à tout l'univers qu'elles surpassaient tous les autres remèdes par leurs qualités toniques, renforçantes et vivifiantes. D'une extrémité de la terre à l'autre on trouvera des gens reconnaissants qui proclameront avec bonheur qu'ils doivent leur bonne santé à ce grand remède. Parmi eux se trouve M. Elzéar Robidoux, un jeune homme éminent, demeurant à St-Jérôme, Qué. Il dit : "Pendant quelques années, je souffris beaucoup de dyspepsie. Mon appétit devint irrégulier et tout ce que je mangeais me faisait l'effet d'un poids sur l'estomac. J'essayai plusieurs remèdes et me mis sous les soins des médecins, mais inutilement et je continuai à empirer. Je devins très faible, je maigrissais, j'endurais de grandes douleurs d'estomac et j'avais de fréquentes attaques de vertige. Un jour, un ami me parla du cas d'une jeune fille qui avait grandement souffert de ces maux, mais qui par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams était complètement revenue à la santé et à la force, et il m'encouragea fortement à essayer ces pilules. J'étais si anxieux de trouver un remède que je me conformai à son avis et je m'en procurai. D'abord ma condition s'améliora et après avoir pris les pilules pendant une couple de mois, je jouissais d'une parfaite santé, ayant constamment souffert pendant quatre ans. Il y a maintenant au delà d'un an que j'ai fait usage des pilules et je jouis depuis d'une excellente santé, que je dois au plus grand des remèdes, les Pilules Roses du Dr Williams, et j'aurai toujours un bon mot à dire en leur faveur."

En agissant sur le sang et les nerfs, ces pilules guérissent les maladies suivantes : rhumatisme, sciatique, danse de St-Guy, indigestion, mal de reins, paralysie partielle, etc. Voyez à ce qu'on vous donne les véritables avec, sur chaque boîte, le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People". Si votre marchand n'en a pas, elles vous seront envoyées franco par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

**Gratuits aux mères seulement**

A chaque mère de jeunes enfants qui nous enverra son nom et son adresse écrits lisiblement sur une carte postale, nous enverrons absolument gratuits un précieux petit livre sur le soin des bébés et des jeunes enfants. Ce livre a été préparé par un médecin qui a étudié toute sa vie les maladies des petits enfants. Avec le livre, nous enver-

rons gratis un échantillon des Baby's Own Tablets—le meilleur remède au monde pour les petites maladies des bébés et des jeunes enfants. Mentionnez le nom de ce journal et adressez The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

**Le vieux manteau**

Durant la guerre, plusieurs soldats entrèrent dans un village et requirent un guide qui put leur montrer leur chemin. Un pauvre journalier fut désigné pour les accompagner. Il faisait très froid, la neige tombait à gros flocons, et la bise soufflait avec une violence extrême. Aussi le pauvre homme supplia-t-il les villageois de lui prêter un manteau. Mais aucun ne voulut accéder à ses prières.

Seul, un vieillard eut pitié du journalier et lui prêta un manteau ; c'était un pauvre ouvrier forgeron, étranger à la commune où les événements de la guerre l'avait forcé à chercher un refuge et qui y gagnait péniblement sa vie en exerçant son métier.

Après lui avoir serré la main, on vit entrer au grand trot dans le village un jeune et bel officier de cavalerie, revêtu d'un superbe uniforme et une croix d'honneur sur la poitrine.

Quel fut l'étonnement général, surtout quand il demanda à être conduit auprès du vieillard qui avait prêté son manteau au journalier ! En apercevant l'officier, le généreux forgeron poussa un cri de joie :

"O mon Dieu ! voilà mon fils Rodolphe !"

En disant ces mots il courut, au devant du jeune homme et le serra avec émotion sur son cœur. Plusieurs années avant cet événement, Rodolphe avait été forcé d'entrer dans l'armée, et grâce à ses talents distingués, à sa loyauté et à sa bravoure, il était parvenu au grade d'officier. Depuis son départ, il n'avait plus reçu de nouvelle de son père, qui avait exercé la profession de maître forgeron dans un gros bourg d'où il s'était vu obligé de s'enfuir pour échapper aux désastres de la guerre.

Mais le fils avait reconnu le manteau sur les épaules du journalier et appris de celui-ci que le vieillard avait trouvé un asile dans le village et qu'il y vivait modestement du produit de son travail.

Le père et le fils pleurèrent longtemps de joie et les gens qui les entouraient ne purent s'empêcher de pleurer avec eux. Rodolphe passa la nuit auprès du vieillard et leur causerie se prolongea jusqu'au lever du jour. Alors il prit congé de son père, l'embrassa affectueusement et partit après lui avoir remis une bonne somme d'argent et promis de ne le laisser manquer de rien.

Quant aux habitants du village, il reconnurent la main de Dieu dans ce qui s'était passé, et ils se dirent entre eux :

"Parce que ce vieillard a été si charitable, Dieu a eu pitié de lui et lui a fait retrouver son fils qui l'a tiré de la détresse où il était."

Celui qui prend en pitié la misère, La misère de son prochain, Peut être sûr que Dieu, comme un bon père, A son tour lui tendra la main. CHANOINE SCHMIDT.

N'oubliez pas avant d'acheter, de visiter le grand assortiment d'Étoffes à Robes et Costumes que nous avons reçu pour le printemps.

Il est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché.

BERGERON & SICOTTE

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

**IMPRIMERIE**  
...DE...  
**LA TRIBUNE.**



Impressions  
Commerciales  
de  
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,  
Factums, Listes de Prix,  
Blancs de Comptes,  
Menus,  
Cartes d'Affaires,  
Circulaires,  
Programmes, etc., etc.

**SPECIALITE :**

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.  
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.  
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

**Batisse du Grand Hotel,**

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

**ST-HYACINTHE.**

A. DENIS, prop<sup>r</sup>

**Ecole Commerciale Pratique**

Professeur B. Lalime,  
Place du Marché.

Au-dessus du Magasin M. O. David & C  
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondances sollicitées.

**ENGINS ET BOUILLOIRES**

Depuis 3 forces  
jusqu'à 100.

— LES —

**ENGINS et BOUILLOIRES**

DE  
**E. LEONARD & SONS**

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada, et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

**A. DENIS,**

"LA TRIBUNE"  
Agent pour le district de St-Hyacinthe

Si vous avez besoin de tapis prélatrs, rugs ou autres fournitures de maison, allez chez Bergeron & Sicotte, et vous serez certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y a en ville.

LA COMPAGNIE

**C. A. HAMEL**  
**MAGNINISTE**

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR

ST-HYACINTHE



**CREMINS DE FER**

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.  
Allant à Farnham, etc., 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal, 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P. M.  
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M.  
Local, G. T. R., arrive à 6.20 P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.  
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M.

Q. S. R.—Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.  
Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.40 P. M.  
Octobre 1901!

**AVIS**

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.

**Cartes d'Affaires.**

**BOURGAULT & MARCEAU**

AVOCATS

11 Rue St-Denis, -- ST-HYACINTHE.

**BLANCHET & CHICOYNE**

AVOCATS.

167 Rue Gironard - - - ST-HYACINTHE.

**P A MESSIER**

Avocat

14 Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**BERNIER & CORMIER**

NOTAIRES.

Batiss<sup>r</sup> de la Banque E. T.

Rue St-Denis,

ST-HYACINTHE.

**BOISSEAU & BAZINET,**

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

**MORIN & BORDUAS**

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure,

169 rue Gironard, St-Hyacinthe.

**L. G. MEUNIER**

Huissier Cour Supérieure

et Collecteur

ST-PAUL D'ABBOTTSTOWN, QUE.

i.o.c.

**L. E. MOREL,** De la maison CASAVANT FRERES, ST-HYACINTHE.

ACCORDEUR de PIANOS Prix: \$1.50

Adresse: Hotel Ottawa Tel. 48.

**Cartes de Visite**

COMMANDEZ VOS CARTES DE VISITE AU BUREAU DE.....

**LA TRIBUNE**

**NID "VIGILANT"**

INCLINÉ — AJUSTABLE (Breveté Can. et E. U.) Empêche les poules de manger les œufs. Simple — Sûr — Durable Pas de ressorts — les œufs ne peuvent se casser — le plan incliné les fait tomber dans le bas du nid. Empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. MORIN, Inventeur et Manufacturier, 137 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Que. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

**LE ROSAIRE**

ET LES AUTRES

**DEVOTIONS DOMINICAINES**

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Couvent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT: \$1.00 PAR AN

**L. N. TRUDEAU**

DENTISTE,

102 RUE MONDOR,

ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

**St-Hyacinthe Illustré**

Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures

EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux,

Manufacturiers, Etc.,

de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de

CE JOURNAL

## En Ville

### De retour

M. H. A. Beaugard, est revenu mardi, d'un voyage en Californie à la convention des Forestiers Indépendants.

M. Beaugard est enchanté de son voyage.

### Nouvel échevin

M. Louis Lussier, avocat de la société Lussier et Gendron, a été élu par acclamation lundi, échevin du quartier No 5, en remplacement de M. J. N. Lemieux, démissionnaire.

### Fête-Dieu

Dimanche, si la température et les chemins le permettent, la procession de la Fête-Dieu suivra le parcours suivant : Rues Girouard, Laframboise, Dessaulles, Claude, Héloïse, Raymond, et Girouard jusqu'à la Cathédrale.

### Pour le couronnement

Le sergent Louis E. Lussier du 84<sup>e</sup> Régiment de cette ville, a reçu avis qu'il a été accepté pour faire parti du contingent d'honneur qui doit se rendre à Londres pour le couronnement du Roi. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

### De Montréal

Deux cent cinquante excursionnistes de Montréal accompagnaient le club de Base-Ball Mascotte, dimanche.

### La Chasse

Notre chef de police nous prie d'avertir les personnes qui s'amuse à tuer les moineaux par les rues de la ville, avec des carabines à air comprimé ou autres, de cesser immédiatement ou gare à eux, la police à l'œil ouvert.

### Contrat

M. Charles Brodeur, de la maison Bissonnet & Brodeur, marchands tailleurs de cette ville, est parti dimanche après-midi pour Moncton, N. B., où il doit rencontrer les autorités de l'Intercolonia relativement au contrat pour la confection des habits des employés du chemin de fer de l'Etat.

La maison Bissonnet & Brodeur aura 90 habillements complets à faire pour le compte du gouvernement.

Nos félicitations bien sincères à cette maison qui a su obtenir un contrat si important entre un grand nombre de soumissionnaires.

### La Garde Salaberry

Dimanche dernier la Garde Salaberry avec corps de tambours et clairons assistaient à la messe à St-Charles.

Après le dîner la garde est allée saluer M. le Curé et le Maire de St-Marc.

Durant la soirée, les amateurs de la Garde ont rendu, devant un salle comble, le drame *Félix Poutré*.

Les membres de la Garde sont revenus enchantés du joli voyage qu'ils ont fait.

### Hôpital St-Charles

Jedi dernier s'inaugurait le nouvel Hôpital St-Charles qui se trouve annexé à la Retraite St-Antoine. C'est le Dr P. Ostiguy qui y a à pratiqué la première opération chirurgicale (Enucléation de l'œil droit.) La malade va bien ; elle espère retourner dans sa famille dans le cours de la semaine. Il y a peine quelques mois, le Dr E. Turcot a fait, à l'Hôtel-Dieu, l'opération d'une hernie crurale dont la cure a été radicale. D'après ces succès, il est bien permis de penser qu'à St-Hyacinthe aussi bien qu'ailleurs il y a de bons médecins et de braves chirurgiens.

### Personnel

MM. Rioux et Lavoie, tous deux directeurs de la Banque Nationale, étaient en cette ville la semaine dernière pour les affaires ordinaires de la succursale.

### Inspecteur

L'inspecteur général des compagnies d'assurances était cette semaine à St-Hyacinthe, pour faire l'inspection de nos moyens de préservation au cas d'incendie.

Nos pompiers sont sortis avec les pompes à incendie et les dévidoirs et ont fait fonctionner leurs appareils.

L'inspecteur a trouvé que tout était en parfait ordre.

### Température

La dernière pluie a fait un bien immense à la végétation dans tout le district. Les cultivateurs ont raison d'en être satisfaits.

Les dernières gelées avaient jeté dans l'inquiétude nos producteurs de fruits, heureusement qu'aucun dommage n'en résultera.

Des nouvelles reçues d'Abbotsford et du mont St-Hilaire nous font voir que la récolte des fruits sera considérable si l'on en juge par les fleurs des arbres qui sont abondantes.

### Kermesse

Nos dames de charité font la collecte en ville, pour la grande kermesse qui doit avoir lieu en juillet dans les bâtisses des Dominicains, rue Bourdages, au profit des Dominicains.

### Coupable

Un de nos hommes de police a fait vendredi l'arrestation d'un individu accusé d'avoir volé une pièce de cuir d'une assez grande dimension chez M. Cusson, bottier de cette ville. Il a subi son procès à deux heures samedi après-midi. Il a plaidé coupable et a été condamné à \$0.25 d'amende et aux frais.

### Base-Ball

Dimanche dernier devant une foule de 1800 personnes notre club à écrasé les Mascotte de Montréal dans une partie de ligue, par un score de 12 à 1.

Dimanche prochain nous aurons la visite des Valleyfield.

—Dimanche avant la défaite que notre club a fait subir aux Mascotte, deux clubs juniors de cette ville, les Royal et les Yamaska ont joué une partie.

On a très bien joué de part et d'autre, plusieurs des jeunes joueurs promettent beaucoup pour l'avenir.

La victoire est restée aux Yamaska.

### Excursion

Les élèves de philosophie sont revenus mercredi de leur excursion annuelle qu'ils ont faite cette année, à l'île aux Noix. Ils sont partis d'ici mardi matin, par le train régulier du Québec Southern. A St-Jean, ils sont allés saluer les curés d'Iberville et de l'endroit, M. Boisvert, le directeur de la Philharmonique, et M. McDonald, qui leur avait offert gratuitement son magnifique vapeur, l'"Alexandria".

A dix heures et demie, ils s'embarquaient pour l'île La Motte, où ils avaient l'intention de se rendre. Un accident survenu aux machines leur a fait modifier leur programme. Ils sont arrêtés à l'île aux Noix, où ils ont passé la journée en s'amusant comme savent le faire les écoliers.

Ils étaient de retour à St-Jean à onze heures du soir. Ils ont passé la nuit dans les salles du Club de la Ligue des Jeunes Gens. Le lendemain matin, ils étaient de retour à St-Hyacinthe à huit heures et demie.

### Notre Cathédrale

Sa Grandeur Mgr Decelles convoquait une assemblée de tous les hommes de la paroisse, immédiatement après la grand'messe, dimanche dernier. Monseigneur devait, à cette assemblée, leur donner certaines explications au sujet de la reconstruction de l'église cathédrale, nécessitée par le manque de garanties des fondations du temple actuel. La grande majorité a répondu à son appel pour entendre débattre cette question si importante.

A onze heures, Monseigneur est monté en chaire et durant une heure et demie, il s'appliqua à détruire les préjugés qui peuvent exister parmi la population, touchant l'obligation de la construction de la cathédrale ou de sa reconstruction.

Il prouva que cette obligation ne tombe pas sur les épaules de l'évêque, et continuant :

"On dit que l'évêque de St-Hyacinthe a fait des profits immenses avec la cathédrale et qu'il devrait pour cela la reconstruire.

"Le rapport financier de la cathédrale constate que de septembre 1878 au 1<sup>er</sup> juillet 1901, on a retiré \$144,637,10 de recettes. Les dépenses se sont élevées à \$212,000, ce qui démontre une perte de \$67,000. On fait donc une grave erreur en pensant que l'évêché a fait assez de profits pour reconstruire à ses frais.

"Qui doit reconstruire ? Est-ce la population seule ou non ? Si c'était une église paroissiale, la population seule y serait tenue. Si l'on maintient le statu quo, c'est-à-dire reconstruire une cathédrale, il n'en est pas ainsi."

Mgr Decelles soumet ensuite deux plans ; il se déclare complètement indifférent pour l'un ou l'autre.

Si l'on veut s'ériger en paroisse et construire tout simplement une église paroissiale, comme ailleurs, il est prêt à accéder à nos désirs.

L'évêque dira sa messe dans une communauté, et il est prêt à donner toute la pierre de l'église actuelle et à perdre l'argent que l'évêché a mis dans la cathédrale existant aujourd'hui.

Son deuxième plan consiste à reconstruire la cathédrale. L'édifice actuel sera complètement démoli. Le nouveau temple sera un des plus beaux du pays.

Pour en assurer la durée, on partira les fondations sur le roc. Les assises seront en béton ; on emploiera pour les faire presque toute la pierre de la bâtisse actuelle.

Les colonnes seront en acier jusqu'au toit ; la charpente de la nef sera aussi en acier. Le nouvel édifice sera aussi à l'épreuve du feu et sera inébranlable.

Il coûtera environ \$180,000. L'évêque ne demande aux paroissiens que \$40,000, soit 25 p. c. du coût des travaux, jusqu'à concurrence de \$40,000.

Les travaux dureront environ 4 ans. Si les paroissiens adhèrent à ce plan, les travaux commenceront le printemps prochain.

Mgr Decelles termine en disant que si le conseil des syndics n'existe plus, ce n'est pas qu'il ait été supprimé par l'évêque, mais parce qu'eux-mêmes ont demandé à la législature de passer un bill le relevant de leurs fonctions, qu'ils confiaient à la cathédrale. Ce bill a été adopté et la cathédrale, depuis, a vu aux affaires sans le secours de ce conseil.

Monseigneur avertit l'assistance qu'il y aura, à l'automne, une assemblée pour prendre une décision sur ce sujet, et l'on s'est ensuite dispersé.

Il est à peu près certain que le dernier plan sera accepté et que dans quatre ans nous au-

rons à St-Hyacinthe, un des plus beaux monuments religieux du pays.

### Beurre et Fromage

Les propriétaires et les vendeurs des fabriques de fromage et de beurre du comté de St-Hyacinthe et des comtés environnants, se sont réunis, vendredi après-midi, dans la salle du conseil du comté, pour jeter les bases d'une chambre de commerce pour la vente de produits laitiers à St-Hyacinthe.

L'assemblée a été présidée par M. Jos. Morin, député de St-Hyacinthe à Québec, M. Daignault représentant du comté de Bagot, y assistait.

M. E. Castel a expliqué à l'assemblée la nature de cette chambre de commerce, sa nécessité et les avantages qu'elle offrirait à tous ses membres.

Les vendeurs de fromage sont actuellement en quelque sorte, à la merci des acheteurs. Le nombre de ces acheteurs est limité ; toutes les maisons qui font le commerce en gros ne peuvent pas, avec le système actuel, envoyer avantageusement des acheteurs à St-Hyacinthe ; sept ou huit personnes contrôlent, pour ainsi dire, le marché. Avec le nouveau système, toutes les maisons seront sur un pied d'égalité, les produits étant vendus à l'enchère.

Un autre avantage, c'est que le fromage et le beurre seront vendus au prorata de leur valeur ; un fromage ou un beurre d'une qualité inférieure ne sera pas écoulé, comme aujourd'hui, au même prix que celui de qualité supérieure. Ceci aura pour effet de forcer tous les fabricants à livrer des produits de première qualité. On comprend facilement tout le bien qui en résultera pour le commerce en général.

Tous les produits étant acceptés à St-Hyacinthe, les fabricants ne seront plus exposés à voir les prix de leurs marchandises diminuer arbitrairement par les acheteurs comme ils le sont actuellement.

Un des autres avantages, sera de faire connaître le fromage et le beurre de St-Hyacinthe à l'étranger, par les rapports qui seront publiés chaque semaine sur les journaux.

La vente considérable des produits laitiers qui se fait à St-Hyacinthe, demande cet établissement d'une chambre de commerce ; l'an dernier, il s'est écoulé ici pour \$1,226,000 de produits.

Le député de Bagot, M. Daignault, approuve l'idée qu'on a de fonder cette chambre de commerce. Il se peut que certains acheteurs ne voient pas cette organisation d'un bon œil, mais on peut à St-Hyacinthe, aussi bien qu'à Cowansville, établir cette chambre de commerce.

Le député de Bagot développe ensuite certains détails que n'avait fait qu'effleurer M. Castel. Il a été beaucoup applaudi.

Après la lecture du règlement, quarante fabriques ont donné leur adhésion au projet.

L'assemblée a ensuite été ajournée à samedi prochain, le 31 du mois courant. D'ici là, on fera signer la liste des fabriques qui désirent faire partie de l'Association. Les élections des officiers auront lieu à cette assemblée.

### Cadeaux

La maison M. O. David & Cie a distribuée près de 500 ballons annonces, aux enfants qui se sont présentés au magasin, dans le cours de la journée, hier.

### Nouvel Hôpital

On est, à l'heure actuelle, en voie de réaliser à Saint-Hyacinthe un progrès qu'il est temps de signaler à l'attention publique.

Jusqu'ici, il manquait à notre Hotel-Dieu l'organisation nécessaire soit aux grandes opérations de chirurgie et aux soins qui les doivent suivre, soit au traitement satisfaisant de certains cas de médecine qui ne trouvent pas toujours à domicile les conditions réclamées par leur gravité. Nos Sœurs de Charité, est-il besoin de le dire au lendemain d'une épidémie où elles se sont montrées si vaillantes et si bonnes infirmières, n'y manquaient pas de bon vouloir. Mais on connaît leur pauvreté : elles manquaient de ressources pour donner ce complément à leur œuvre. Et puis, on ne voyait pas bien quel local elles pourraient affecter à ces besoins nouveaux.

La conséquence de cet état de choses était que les malades un peu fortunés devaient aller se faire traiter dans les grandes villes ; et cet éloignement demeurait toujours pour la famille un sujet de préoccupations et d'inquiétudes pénibles. Pour la classe ouvrière, ce traitement à l'étranger n'était plus seulement pénible : quand encore on parvenait à trouver le moyen d'y recourir, c'était au prix de sacrifices sans proportion avec les ressources ordinaires du travail. Quelques mois avant sa mort, Mgr Moreau, qui aimait tant son Hotel-Dieu et aussi le peuple ouvrier de sa ville épiscopale, avait entrevu le moyen de combler cette grave lacune, et en avait confié la réalisation au procureur de son évêché, M. le Chanoine Beaudry. Celui-ci devait commencer par recueillir les fonds nécessaires à l'entreprise. Sur la liste de souscription qui fut ouverte dès lors, le regretté évêque s'inscrivit le premier pour une somme de cent dollars ; son digne coadjuteur Mgr, notre évêque actuel, s'inscrivit après lui pour une somme égale. Vinrent ensuite les souscriptions du clergé diocésain, que ces grandes œuvres populaires ont toujours le don de toucher efficacement.

Enfin, voilà quelques semaines, les argents amassés permettaient d'attaquer l'entreprise. On s'est mis à l'œuvre, et on a organisé, nous pouvons le dire, tout un nouvel hôpital. La maison existait déjà. Dans l'ancienne pro-cathédrale, cet édifice qui a connu tant de vicissitudes et de destinations diverses, on a aménagé une vaste salle d'opérations suivant tous les souhaits de la science moderne. Des institutions très renommées n'ont pas d'installation supérieure. Dans le voisinage de cette salle, on prépare en ce moment des chambres isolées et des salles communes à l'usage des opérés et de tous les malades qui ont besoin de quelque traitement spécial. Cette maison qui demeure sous la dépendance de l'Hotel-Dieu, mais cependant avec une administration distincte, s'appelle maintenant l'Hôpital Saint-Charles.

L'Hôpital Saint-Charles n'a guère besoin de nos recommandations pour s'imposer à la sympathie et à la confiance de Saint-Hyacinthe et de la région dont Saint-Hyacinthe est le centre. Son aménagement, nous venons de le dire, ne laisse absolument rien à désirer au point de vue de l'hygiène et de tous les perfectionnements du jour. Les infirmières, qui sont des religieuses dont le dévouement fait l'admiration scientifique à la hauteur de ce dévouement. Des conférences de médecins et un cours régulier de garde-malades—études et conférences qui vont d'ailleurs se continuer—les mettent en état de faire hon-

neur à toutes les exigences de la nouvelle situation. Quant à nos médecins de Saint-Hyacinthe, ils peuvent, Dieu merci, soutenir la comparaison avec n'importe quel corps médical. Nous avons parmi eux des spécialistes dont la valeur a fait ses preuves. Nous comptons dans leurs rangs des chirurgiens qui, plus d'une fois, ont opéré sous les yeux des maîtres de la science dans les grands hôpitaux de Montréal, de New-York, et dont ces maîtres ont loué hautement l'habileté. Nous possédons dans nos médecins en général des hommes d'étude, qui ne demeurent étrangers à aucun des progrès de la science contemporaine.

Le nouvel Hôpital sera officiellement inauguré par Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, à sa rentrée de sa visite pastorale. En attendant, les cas urgents peuvent déjà y être traités. C'est ainsi qu'on y a fait la première opération, voilà quelques jours.

Plus tard, nous donnerons les détails de l'organisation. Pour le moment, nous annonçons simplement la bonne nouvelle au public de Saint-Hyacinthe et des paroisses qui ont ici leur centre. Car les malades de l'étranger pourront être admis à l'Hôpital Saint-Charles; quand ils le voudront, ils pourront même s'y faire soigner ou opérer par les médecins de leur localité respective.

Enfin, nous la signalons, la bonne nouvelle, aux laïques charitables. Les souscriptions ecclésiastiques ont certes donné un beau résultat, mais une œuvre pareille, quand il faut la faire tout à neuf, entraîne de grandes dépenses; et il en reste à faire encore. Si nous sommes bien informés, plusieurs laïques généreux ont donné jusqu'ici à l'œuvre nouvelle des marques substantielles de leur sympathie mais il y a place encore pour d'autres générosités.

**Artisans Canadiens**

Les membres des Artisans Canadiens français sont priés de se réunir, dimanche matin, à 9 1/2 heures, à leur salle, No 264 rue Cascades, pour prendre part à la procession, si le temps le permet.

**Union St-Joseph**

Les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à St-Hyacinthe sont tenus sous peine d'amende d'assister en corps à la célébration de notre fête patronale le 15 juin prochain.

L'assemblée, avant la procession précédant la messe, aura lieu sur la place du marché, sur les 8 1/2 heures et la procession se mettra en marche à 9 heures et défilera par les rues Cascades, Bourdages, Girouard, Séminaire, Ste Héloïse, Bourdages, Girouard.

Après la messe la procession défilera par les rues Girouard, Ste-Anne, Ste-Marguerite, Concorde, St-Antoine, Ste-Marie, Cascades, Mondor jusqu'au kiosque où des orateurs adresseront la parole.

Les membres et toutes autres personnes de bonne volonté, où la procession défilera sont priées de décorer leurs résidences.

A 1 1/2 heure p. m. les délégués à la convention sont priés de se rendre à la salle du marché pour prendre part au travail à faire en vue de l'amélioration de certains de nos règlements.

Le soir, le carré public sera illuminé et un concert aura lieu, donné par la bande Philharmonique.

Par ordre du Comité.  
J. A. CASAVANT,  
Sec.-Trés.

**Conseil de Ville**

Séance du 23 mai, 1902.

Son Honneur le maire Eug. St-Jacques et les échevins Duclos, Chenette, Authier, Gemme, Perrault, Morison, L. P. Morin et Eus. Morin étaient à leurs sièges.

Après l'adoption des minutes de la dernière séance M. le greffier donne la lecture du rapport des pompes qui est déposé dans les archives.

M. le greffier donne ensuite lecture d'une lettre venant de M. D. Caouette qui demande certains travaux de réparations exigées par le mauvais état des canaux d'égouts et d'une clôture appartenant à la corporation située en face de sa propriété.

Cette lettre est référée au comité des chemins.

M. L. A. Massé agent d'assurance, se plaint du fait que la corporation réclame de la compagnie qu'il représente la somme de \$100 pour licence de 1901-02. M. Massé dit qu'il ne représente cette compagnie que depuis le 1er mai 1902 et que l'on n'a pas fait payer d'autres compagnies d'assurances contre les accidents.

Cette lettre est laissée sur la table pour informations.

M. Bousquet demande au Conseil de Ville de faire faire une entrée à la petite rue qui va de la rue St-Pascal à la rue Girouard à travers le terrain du Grand Tronc. M. Bousquet dit qu'il ne peut pas sortir de sa cour à charbon avec des charges.

Cette demande est laissée sur la table pour informations.

M. Cyprien Gladu demande au Conseil de Ville de placer une bouche d'égout au coin des rues Cascades et St-Dominique pour empêcher l'eau de pénétrer dans sa cave. Les échevins réfèrent la chose au comité des chemins avec instruction de faire faire les travaux.

Le secrétaire de l'Union St-Joseph demande au Conseil de bien vouloir permettre l'illumination du parc Dessales le soir de la célébration de la fête patronale de cette société le 15 juin prochain, et de mettre la salle de l'Hôtel de Ville à leur disposition durant l'après-midi et de retarder le concert que la Philharmonique doit donner le 12 juin au soir au 15 du même mois.

Le Conseil accorde cette demande et le greffier donne lecture d'une lettre de M. Bishop au sujet de la pierre à trottoir.

Cette lettre est déposée dans les archives et les soumissions pour chapeaux de police sont référées au comité de police.

M. Authier demande l'autorisation d'acheter un nouveau drapeau pour remplacer le drapeau dont on se sert actuellement au marché qui est en lambeaux. Le Conseil accorde cette demande et M. le trésorier donne la lecture des comptes municipaux.

Le Conseil ordonne le paiement de ceux qui portent l'approbation nécessaire.

M. Chenette, le président du comité des chemins parle longuement sur la nécessité de se pourvoir d'instruments modernes pour exécuter les travaux des rues. Il suggère de faire l'acquisition d'un rouleau à vapeur et vendre ceux qu'on emploie actuellement car ils ne font plus un travail efficace. Les travaux que le département fait tous les ans aux rues sont faits en pure perte.

Quand le nettoyage des rues se fait, le printemps, une partie du macadam est enterré et on se trouve obligé de recommencer les réparations dans ces rues chaque printemps.

M. L. P. Morin suggère d'acheter

une machine pour étendre le macadam au lieu de se servir de pelles, cette machine est peu dispendieuse et fait un travail très efficace.

M. Chenette estime qu'avec \$5,000, la ville pourrait se pourvoir d'un rouleau à vapeur puissant, d'une machine à étendre le macadam et d'une machine pour le nettoyage des rues. Il engage fortement ses collègues à réfléchir sur cette question.

M. Duclos propose que pendant l'été, le conseil n'ayant pas beaucoup d'ouvrage, ne devrait siéger que tous les 15 jours.

On décide cependant de siéger encore vendredi prochain. Mais après cette date il n'y aura de séance que tous les 15 jours. Et le conseil s'ajourne au 30 mai.

**AUTOUR DE NOUS**

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLÈNE, 28 — La chaleur tant désirée depuis la saison printanière nous est enfin arrivée avec accompagnement de pluie si douce et si bienfaisante qu'on serait tenté de les nommer des pluies d'or.

C'est incroyable comme la végétation s'est bien trouvée de cette humide et douce température. Les arbres fruitiers sont en fleurs; leur arôme ajoute à tout ce qui émane des essences végétale et forestière, répand dans notre campagne des parfums les plus étonnants.

Et dire que nous ne sommes encore qu'au début de la saison si avantageuse aux malades et si agréable pour tout le monde.

Heureux mortels que nous sommes de pouvoir humer de si délicieuses brises!

L'émoi causé par la grave question de la picotte perd de son intensité à raison de la disparition du fléau et de la soumission volontaire aux exigences des autorités constituées. La séance du conseil de lundi, promet d'être mouvementée, sinon orageuse; il s'agira de voter les crédits pour couvrir tous les frais encourus par les exigences de la santé publique. Les plus braves disent que ça va passer comme du beurre dans la poêle.

C'est avec grande satisfaction que les paroissiens voient recommencer les travaux à la nouvelle église. Après d'ennuyeux tâtonnements l'accord s'est fait et il a été décidé de pousser les travaux avec vigueur. Les parties des transepts qui ont été endommagées l'automne dernier, par une forte tempête, seront démolies afin d'être reconstruites de nouveau pour assurer leur parfaite sécurité. Il ne faut pas trop s'étonner des lenteurs rencontrées en pareille entreprise; le mieux est d'attendre patiemment la fin de ces difficiles et importants travaux.

Les service et enterrement de Mme Montigny, née Brière, ont eu lieu lundi matin.

M. S. Héty est l'heureux père, depuis hier, d'un cinquième garçon. Mmes O. Lessard et J. Savoie, née Mathieu, sont gravement malades. M. André Parent de St-Liboire, a ouvert un clos de bois à la station. M. E. Dionne, notre populaire sellier, s'est porté acquéreur du terrain vacant de M. Chicoine, il bâtera un joli cottage durant l'été. M. Louis Messier est très avancé dans l'érection d'une grange sur sa terre près du village. M. Alp. Leclerc a vendu sa terre à bois à M. Narcisse Billette qui établira de suite chantier pour raser tout le bois de service. M. F. X. Brouillard a fait l'acquisition d'une belle scie patentée, venant de Preston, Ontario. Les ouvriers connaisseurs disent que c'est un bijou d'outil. M. Brouillard mérite des félicitations pour son esprit d'entreprise.

Etabli parmi nous depuis quelques années seulement, il a su, tout en soutenant sa famille, bâtir une grande et spacieuse boutique à deux étages; la grée de machines modernes et y installer un moulin à vent qui lui fournit la force motrice à bon marché.

Voilà un patron qui mérite encouragement.

M. et Mme Brunelle, jeunes mariés des cantons de l'Est, sont venus passer une partie de leur lune de miel chez leur beau-frère, M. le notaire Colette. C'est chez ce dernier que sera érigé le reposoir devant servir pour la Fête-Dieu, dimanche. L'avantage d'un élégant balcon entouré de jolis arbres fournira sans doute à madame Colette l'occasion d'un heureux décor.

Je lis dans *La Patrie* le mariage de Mlle Cordélia Gadbois à M. Horace Ledoux, de Manville, R. I. La mariée est la fille de notre ex-paroissien, M. Louis Gadbois, domicilié à New-Bedford, Mass. Bonheur aux nouveaux époux.

GUSTAVE.

BEDFORD, — La population catholique et protestante de Bedford n'oubliera jamais l'imposante cérémonie de 20 courant; la bénédiction d'une cloche, du poids de 1025 livres, venant de la maison Memeely & Cie, West Troy, N. Y.

Bien des fêtes religieuses ont eu lieu, depuis que le Rév. J. B. Tétrault est curé de Bedford, puisque l'établissement religieux a été complètement réformé; il ne reste plus rien de la vieille église, de l'ameublement, tout est à neuf; mais, au dire de tous, cette dernière fête à été la plus solennelle de toutes; contribuait à la rendre grandiose: température enchanteresse, foule nombreuse. Soixante parrains et soixante marraines assistaient à la cérémonie.

L'église présentait un aspect magnifique par ses nombreuses banderoles, sur lesquelles on lisait les inscriptions suivantes: *De tout temps je bénirai le Seigneur. Sa louange sera toujours sur mes lèvres. Je convoque les assemblées. J'embellis les fêtes. J'appelle le peuple. Je pleure les morts.*

L'orgue était tenu par Mlle D. Rolland. La messe du second ton, harmonisée, sous l'habile direction de M. D. Girard, maître de chapelle, et plusieurs morceaux chantés par MM. D. Cirard, J. E. Lebeau, Mme D. Girard, Mlles E. Paré, C. Bouchard, P. Bouchard, furent très bien exécutés. La grand'messe fut chantée par le Rév. N. Leduc, curé de Roxton Falls, enfant de la paroisse, assisté des Revs E. Noisieux, curé de Dunham et J. B. Robichaud, vicaire de Farnham, comme diacre et sous-diacre.

La consécration de la cloche fut faite par le Rév. M. Laflamme, curé de Farnham, délégué de l'Evêque de St-Hyacinthe.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Aubin, Oblat du Sacré-Cœur et curé de Swanton, Vt. L'éloquent prédicateur sut parfaitement démontrer la mission de la cloche dans le culte de nos églises catholiques. Il expliqua admirablement bien la signification des trois noms que doit porter la nouvelle cloche: *Marie, Maxime, Cécile*: la prière, les combats, la fidélité. Le savant prédicateur développa ces trois points d'une manière remarquable et il tint son auditoire suspendu à ses lèvres pendant quarante-cinq minutes. Les assistants anglais protestants écoutèrent l'instruction anglaise avec beaucoup d'intérêt.

On remarquait au chœur, les abbés J. A. Renaud, Supérieur du collège de Farnham, A. St-Louis, curé de Stanbridge, P. Boulay, curé de Richelieu, A' Benoit, curé de St-

Ignace, J. H. Beaudry, curé de St-Pierre de Véronne, J. B. Tétrault, curé de Bedford.

Après la cérémonie religieuse, M. le curé de Bedford invita les parrains et marraines à la spacieuse salle Victoria, où devait avoir lieu le banquet offert par les Dames de la paroisse, dont Mme Naz. Paré était la présidente et Mme N. Pratte vice-présidente.

Pour ceux qui connaissent l'habileté et la galanterie de toutes ces Dames on n'a pas à douter que le banquet fut digne de la circonstance. Musique, chant, discours, rien ne fut épargné; tous s'en donnèrent à cœur ouvert; ce furent des agapes fraternelles.

Après quelques mots de remerciements de la part de M. le curé, le Rév. M. Laflamme fit une courte allocution, chaleureusement applaudie des convives. Le R. P. Aubin, dont nous connaissons déjà l'éloquence, prononça le discours anglais. Inutile de dire qu'il charma l'auditoire anglais et français. Après le banquet, tous s'en retournèrent enchantés de la fête.

Les recettes se montent à la jolie somme de \$400.00.

Honneur et remerciements à qui de droit.

N.B. Son Honneur, le juge Lynch, étant empêché par des occupations professionnelles, d'assister à notre fête religieuse a amplement répondu à notre invitation par une lettre amicale, accompagnée de sa généreuse offrande.

**UN PAROISSIEN**

ST-CHARLES, — La Garde Indépendante de Salaberry était à St-Charles, dimanche dernier. Elle a assisté en corps à la grand'messe. Tout le monde a remarqué avec plaisir la bonne tenue de ces jeunes gens qui font l'honneur de St-Hyacinthe.

Le soir, il y eut une séance intéressante; la salle était remplie de spectateurs.

On y a représenté le drame *Félix Poutré*. Tous ont très bien réussi. Félix Poutré et son père, se sont surpassés. Il ne faut pas oublier Toimon, qui a bien fait rire l'auditoire. Cardinal et Duquette ont montré qu'ils étaient des acteurs de talent.

La pluie assez abondante tombée hier et aujourd'hui, doit faire un bien immense à la moisson et aux fruits. Les prairies et les pâturages changent à vue d'œil.

Fromageries et beurreries sont en pleine opération. Le lait se porte déjà en assez grande quantité.

**DECES**

A St-Charles, le 23 courant, François Xavier, enfant de M. J. A. Chicoine, à l'âge de 18 mois.

**Déménagé**

J'informe le public que j'ai transporté mon bureau, ma cour à bois et à charbon au coin des rues Girouard et St-Michel près du Viaduc. Les avantages exceptionnels qu'offre ma nouvelle place d'affaire ne manqueront pas d'en faire bénéficier ma pratique. Comme par le passé les ordres qui me seront confiés recevront une prompt attention. Mes prix défient toute compétition.

WM BOUSQUET.

**Boulangerie à vendre**

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.

S'adresser à  
MÉDÉRIC ALLARD,  
St-Louis de Bonsecours

**El Maska, 5cts**

**El Maska, 5cts**

ETATS-UNIS

Canover, Iowa 24—La ville de Decorah, Iowa, s'est trouvée isolée du reste du monde, pendant au moins quarante-huit heures. La tempête de mardi soir a provoqué une inondation de la vallée depuis Canover jusqu'à Decorah. Le torrent a tout balayé sur son passage ponts de chemins de fer, voie ferrée, poteaux de télégraphe, etc. La ville de Decorah a été complètement inondée. Quelques maisons ont été emportées. Il n'y a pas eu de pertes de vie que l'on sache

Helena, Mont 24—H. H. Mateson ancien caissier de la First National Bank, de Great Falls, a été arrêté, sous l'accusation d'avoir détourné \$198,000 des fonds de la banque.

La preuve devant le grand jury a démontré qu'à un moment donné Mateson s'est trouvé à court de \$233,000.

Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, mardi soir, à St-Augustin, en Floride. On ne signale aucun dommage.

Toute la population de Cuba est dans la plus grande réjouissance depuis samedi, alors que la république cubaine a été officiellement proclamée.

A Rockland, Mass., George Gaudette, enfant de Mme Délia Gaudette, s'est noyé dans l'étang Cushing, malgré les efforts de la famille Poole pour la sauver.

New-York, 25—Le correspondant à Londres de la Tribune télégraphie que M. J. Pierrepont Morgan a offert au roi Edouard une grande tapisserie qu'il a payé \$500,000. Cette tapisserie sera placée à l'abbaye de Westminster et sera d'un grand effet décoratif le jour du couronnement.

Selon toute vraisemblance c'est une antique œuvre d'art espagnole. Elle est exposée actuellement dans le musée de South Kensington, mais nul n'a été admis encore à la voir.

A Leominster, Mass., Blanche Houle, 8 ans, qui s'est brûlée, vendredi en tombant sur un feu de joie, est morte de ses blessures dimanche matin, après une agonie intense.

Washington, 26—Le président des Etats-Unis a assisté avec les représentants officiels de la République française, à l'inauguration de la statue du maréchal de Rochambeau, amis de Washington et commandant en chef des forces françaises en Amérique, pendant la guerre de l'indépendance.

Le cérémonie a été très imposante. Les drapeaux français flottaient à côté de la bannière étoilée.

Longtemps avant l'heure de la cérémonie, les rues étaient remplies d'une foule énorme qui désirait assister aux exercices de la revue.

Le président Roosevelt et les membres du cabinet prirent place dans une tribune, en compagnie de l'ambassadeur, M. J. Cambon, du général Brugère, du vice-amiral Fournier et des autres représentants du gouvernement français.

Le comte et la comtesse de Rochambeau et le comte de Lafayette, descendants du héros français, assistaient à la cérémonie.

En l'absence du cardinal Gibbons, le révérend docteur Stafford fit les prières d'usage, après quoi le président Roosevelt souhaita la bienvenue aux délégués français.

La comtesse de Rochambeau dévoila la statue, qui apparut magnifique aux yeux des spectateurs.

Une immense acclamation salua la statue du maréchal français, et

la musique de la marine joua la Marseillaise, qui fut applaudie par des milliers de personnes.

Le discours de circonstance a été fait par le sénateur Henry Cabot Lodge. D'autres discours ont été prononcés par M. Cambon, le général Brugère et le général Porter.

New-York, 26—Parmi les passagers du Caracas, venant des Antilles se trouvait M. Max Smith, qui a fait un voyage d'agrément à Porto-Rico et dans les îles du Vent. M. Smith était à la Barbade le jour où s'est produite l'éruption volcanique de la montagne Pelée; le lendemain il était à St-Pierre, mais n'ayant pu y débarquer, il est allé à Fort-de-France où il a touché terre.

Dans le port de St-Pierre, M. Smith a pris un grand nombre de vues photographiques des ruines de la ville. L'une de ces photographies donne une vue de la montagne Pelée avec une large crevasse sur le flanc; plus bas, s'étend une longue bande de terrain qui paraît couverte d'une épaisse couche de neige, tandis qu'au-dessus plane un nuage épais. C'est la ville de St-Pierre couverte de cendres. Près du bord de l'eau, on aperçoit au milieu des flammes les silhouettes noircies de quelques murs; c'est tout ce qui reste de la ville.

Washington, 27—On dit en s'appuyant sur des informations puisées à bonne source, que l'empereur Guillaume a invité les généraux Corbin, Quong et Wood, à assister aux grandes manœuvres militaires d'Allemagne, l'automne prochain. Ces trois généraux ont accepté l'invitation.

A Central Falls, le 23, a été une journée de grande chaleur. Le thermomètre a marqué 115 degrés au soleil et 84 à l'ombre.

Washington, 27—Le département de la marine, dans le but de se rendre utile aux malheureuses victimes de St-Vincent, a résolu de transporter à cet endroit tout le bois de construction que le Canada a gracieusement mis à la disposition des victimes.

Ce bois sera transporté à Norfolk, par voie ferrée, libre de tous droits, et, de là, chargé sur le steamer Leonidas, puis transporté directement à St-Vincent.

Worcester, Mass 28—Le major Edmond Mallet, de Washington, a accepté l'invitation de faire une conférence devant la société historique franco-américaine à sa prochaine réunion, qui aura lieu à Boston le Labor Day. Notre distingué compatriote lira un travail intitulé "Washington et Coulon de Villiers, ou les Français et les Anglais dans la vallée de l'Ohio."

Dover, N. H. 28—Arthur Fortin 19 ans, s'est noyé dans la rivière Piscataqua, vers trois heures, hier après-midi. Le jeune Fortin habitait Lawrence, Mass., si on en juge par des lettres qui ont été trouvées dans ses poches.

Pawtucket, R. I., 28—Thomas Beaupré poursuit la R. Bliss Manufacturing Company au montant de \$5,000 pour un accident qui lui est arrivé le 14 mars dernier et qu'il attribue à la négligence de la dite compagnie.

Cadeaux, Cadeaux

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY Enseigne de la Boule Rouge.

El Mask, 5cts

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un quai et un dragage aux Trois Rivières, seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 16 de mai prochain 1902, inclusivement pour la construction d'une jetée, d'un brise-glace et pour un dragage aux Trois-Rivières, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec; au bureau de M. J. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; au bureau des Commissaires du Havre, Trois Rivières; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trente mille piastres (\$30,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre  
FRED. GÉLINAS,  
Secrétaire.

Ottawa, 19 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription, "Soumissions pour le prolongement du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 9 mai 1902, inclusivement, pour la construction d'un prolongement du quai St-Laurent, Isle d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Beland, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Québec; au bureau de M. Ls. Michaud, ingénieur résident, chambre 411-bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de quinze cents piastres (\$1,500.00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
FRED. GÉLINAS,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 26 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour dragage à Point Edward, Ont." "Soumission pour dragage à Port Arthur, Ont." "Soumission pour dragage au Sault Ste-Marie, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 7 mai 1902, inclusivement, pour dragage aux places ci-dessus mentionnées.

Les plans et devis pourront être vus aux places suivantes: pour Port Arthur, Point Edward et Sault Ste Marie, s'adresser aux maîtres de poste de ces trois endroits; et pour tous les travaux s'adresser au bureau de H. A. Gray, écrivain, ingénieur résident des Havres et Rivières d'Ontario, dans la bâtisse de la "Confederation Life", Toronto; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics pour les montants suivants: Point Edward, cinq mille piastres (\$5,000.00) Port Arthur, trois mille piastres (\$3,000.00) Sault Ste-Marie, onze mille piastres (\$11,000.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
FRED. GÉLINAS,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 21 avril 1902.

M. O. DAVID & CIE  
Maison à la Mode!

HARDES FAITES  
D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marche

ST-HYACINTHE.  
J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE:—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Eugène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.

Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER

GINGER BEER, CIDRE CHAMPAGNE, Etc.,

Le Clavigraphe Underwood

THE UNDERWOOD

Écriture Visible.

Vitesse sans Égale.

Alignement Parfait.

"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

En vente au Bureau de La Tribune

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES,

DECOUAGES, ETC.

Spécialité:

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

AUSSI.

Assortiment complet de

BOIS DE SGIAGE,

Séchés à la vapeur, préparés et brut]

Bois de Charpente,

Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

\* St-Hyacinthe

L. A. MASSE,

COURTIER D'ASSURANCE

Vie: North American Life Assurance Co.

Feu: Scottish Union and National Insurance Co.

Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.

The International Registry Co.

Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Girouard,

ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 31.

Emporium, 10c

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb. . . . .	\$0 22 @	24
" salé " . . . . .	18	22
Œufs frais, la doz. . . . .	12	13
Laine. . . . .	25	30
" filée, la lb. . . . .	60	65
Savon " . . . . .	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb. . . . .	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs. . . . .	6 50	7 00
Porc frais, la lb. . . . .	11	13
Lard salé " . . . . .	10	12
Porc frais, 100 lbs. . . . .	9 00	9 50
Mouton jeune, quart. . . . .	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple. . . . .	@	
Poules, " . . . . .	75	1 00
Poulets, " . . . . .		
Pigeons, " . . . . .	15	18
Perdrix, " . . . . .	00	00

GRAINS

Blé, le minot. . . . .	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde " . . . . .	60	70
Avoine, " . . . . .	45	48
Sarrazin, " . . . . .	50	55
Orge, " . . . . .	50	55
Gaudriole " . . . . .	45	50
Graine mil " . . . . .	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb. . . . .	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb. . . . .	10	12
Sucre d'érable, la lb. . . . .	00	12
Sirop " le gal. . . . .	1 00	1 25
Graisse, la lb. . . . .	15	17
Tabac en feuille, la lb. . . . .	10	25
Paille, le 100 bottes. . . . .	1 00	1 25
Foin, " " . . . . .	5 00	6 00
Peau de bœuf, la lb. . . . .	6 ½	7 ½
Peau de mouton, jeune . . . . .	40	50
Peau de veau, la lb. . . . .	8	9

EMILE BERTHAUME,  
Clerc du marché

50 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 per year: four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE,

FABRIQUANT DE

Bieres de Ginzembre,

SODAS et

Liqueurs de temperance

Propriétaire de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR

Nouveau Manuel du Précieux Sang

—OU—

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Contre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,

St Hyacinthe, P. Q.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au

bureau de La Tribune.

## FEUILLETON

Le Supplice  
D'UN ANGE

XVIII

La jeune fille ne se dérangea pas. Cependant elle finit par se redresser et suivit la direction des yeux de son fiancé.

Le comte de Plessis Saint-Luc, debout au milieu de l'allée, les regardait tous les deux, les prunelles fixes, voilées de brumes ; les lèvres décolorées et tremblantes, un grand cercle de bistre subitement tracé au-dessus de ses joues décomposées comme celles d'un mort. Mais ce trouble affreux ne parut point frapper Mlle de Plessis.

—Tiens, dit-elle avec un calme parfait, te voilà, Gratien ? On ne t'attendait que demain. Comment as-tu pu te rendre libre dès ce soir ?

Il hésita, ayant, on le voyait, la tentation de bondir sur André ; de se livrer sur lui à toutes les folies que lui inspirait sa jalousie arrivée jusqu'aux dernières limites ; de lui orier sa rage, son indignation, sa colère. Il essaya de commencer, bredouillant et affolé ;

—Compliments ! Je le vois, que vous ne m'attendiez pas !

Mais Reine-Marie ne le laissa pas aller plus loin.

—Je fais toujours ce qui me plaît, dit-elle catégoriquement. Et parce que bon papa n'y trouve pas à redire, j'entends que tout le monde fasse ainsi que lui, n'est-ce pas ?

Et comme Gratien, déjà plus calme, mais toujours néanmoins hors de lui, ouvrait la bouche :

—Prends garde, dit-elle très décidée, si tu prononces une parole me blessant et m'outrageant, tu partiras d'ici sur l'heure pour n'y jamais rentrer !

Elle jeta un regard suppliant à André.

—Laisse-nous, ami. Je te le demande, fit-elle, implorante et douce.

Le duc hésitait.

—Je t'en prie ! ajouta-t-elle.

Et plus bas, très bas, comme un souffie qu'André seul pouvait entendre.

—Il le faut ! Aie confiance ! Je crois le moment suprême arrivé. Ne dérange pas mes plans.

Sans un mot, le jeune homme s'éloigna. Dès qu'il ne fut plus à portée de sa voix, Reine-Marie commença, s'adressant à Gratien :

—Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a ? Pourquoi te permets-tu de me lancer ces regards de reproche et de colère ? En quoi ma conduite ou mes volontés te touchent-elles ?

Il éclata.

—Tu le demandes.

—Parfaitement, oui !

—Ah ! tu le demandes ? continua-t-il violent et en proie à un désespoir incommensurable. Tu le demandes ! Et quand j'arrive, confiant, heureux, ayant fait des miracles pour me rendre libre plus tôt, je te trouve en tête à tête avec ce duc de malheur.

—Tu ne dis pas la vérité. André est mon cher camarade d'enfance. Je suis avec lui ce que j'ai toujours été. Notre intimité est ce qu'elle a été de tout temps.

—De tout temps aussi tu as mis ainsi ta tête sur sa poitrine ? Tu t'es abandonnée dans cette pose de fiancée ou d'amoureuse, que tu devrais avoir avec moi seul !

Entre les cils mi-clos de Reine-Marie, une lueur passait, devenant de plus en plus brillante. Des tressaillements agitaient les coins de sa bouche fine ; ses mains aussi tremblaient horriblement.

Quelques secondes, qui parurent un siècle au comte de Plessis, s'é-

coulerent. Enfin la jeune fille releva ses yeux, luisants comme des braises, et elle dit :

—De tout temps, quand j'étais fatiguée, je me suis endormie sur l'épaule ou dans les bras d'André !

Gratien faillit crier, hurler de jalousie et de rage, adresser à sa compagne des paroles irréparables. Il arriva cependant à se contenir, grâce à d'incroyables efforts. Néanmoins, il ne put s'empêcher de dire :

—Non, non, c'est inutile ; je ne le veux pas ! Je te le défends ! Et tu sais, tu m'obéiras !

Hautaine, blessée, Mlle de Plessis répondit :

—Qu'est-ce que tu ne veux pas ? Qu'est-ce que tu me défends ? Et quels ordres oses-tu me donner ?

Les claires prunelles de la jeune fille, empreintes d'une farouche colère, ne l'arrêtaient pas. Il dit :

—Je dois être ton mari ! Ne t'en défends pas ; tu l'as promis solennellement. Or, je ne veux pas qu'un autre t'approche ainsi et ait avec toi ces manières, tu entends !

Hors de lui, perdait toute prudence, il ajouta :

—Sur mon âme, je vous tuerais plutôt tous les deux !

—Fais-le tout de suite alors, car, sur mon âme aussi, tu n'auras jamais sur moi d'autres droits que ceux que tu possèdes aujourd'hui !

—Tu es folle ! Que veux-tu dire ?

—Je t'en avais déjà prévenu au Tauzia, et ta conduite m'affermait dans ma résolution ; je ne me marierai jamais. Non, et j'y suis maintenant résolue, en dehors de la peine, que je ne causerai pas à André, de me voir, moi vivante, appartenir à un autre, je n'aurai pas la folie de me donner un maître. Et quel maître ?

La même scène qu'avec Berthe Ferdembach se reproduisait dans le silence de ces bois déserts, avec cette fleur de pureté et de droiture que Gratien disait adorer si éperdument. Il comprit son irréparable faute et tomba à genoux.

—Pardonne ! dit-il, je t'aime tant ! J'ai tant souffert, ces jours-ci, loin de toi !

—Toi, tu as souffert ? Et pour quoi donc ? fit-elle en apparence naïve et étonnée.

—Ah ! cruelle, ne t'en doutes-tu pas ? Jamais femme n'a été aimée comme toi sur terre ! Tu l'as vu au Tauzia. Tu ne peux l'ignorer ! Pour toi, pour te conquérir, je mettrais le feu au monde ! Vivre sans toi est le pire des supplices ! Et tandis que, seul à Paris, ta pensée même ne me quittant pas une seconde, je me disais qu'un autre à tes côtés aurait la joie sans pareille de ta présence, que ta main effleurait ta sienne, que tes yeux si beaux, si doux, se reposaient sur les siens !

Tu peux me croire, j'ai enduré les tortures de l'enfer ! Et j'arrive... et...

—Quoi ? fit-elle avec sa hauteur revenue.

—Ah ! je n'ai pu supporter cette vue, de vous trouver l'un si près de l'autre ! J'aime mieux m'arracher le cœur de la poitrine, que d'assister à ces choses, et de les supporter !

—Alors arrache-le ! car, moi, je ne changerai pas !

—Même quand nous serons mariés ?

—Tu ne comprends donc pas le français ?

—Que veux-tu dire ?

Je t'ai déclaré que je ne me marierai jamais du vivant d'André. Non ! non ! Je ne lui imposerai pas la douleur de me voir à un autre !

—Il se consolera.

—Qu'il se marie avant moi ! Alors, oui, je consentirai à suivre son exemple.

—Et s'il ne le veut pas ?

—Il faudra en prendre ton parti. Je mourrai fille !

Et comme rien ne put la faire sortir de là. Gratien se laissa de nouveau aller à sa violence et à sa colère.

Alors, sans un mot. Reine-Marie reprit très vite le chemin du château. Le comte l'appela, lui ordonnant de revenir. La course de la jeune fille redoubla de vitesse. Malgré son courage, en effet, elle ne savait pas ce qui pouvait lui arriver dans cette solitude profonde, avec un bandit du genre de Gratien.

En vue de la maison seulement, elle s'arrêta. Gratien, essoufflé, la rejoignit bientôt.

—Tu m'écouteras ! lui dit-il, autoritaire et presque fou.

Glaciale, elle répondit :

—Non. Je ne t'écouterai pas. Et même je t'ordonne de partir.

—Pour où partir ?

—Pour Paris, donc ?

—Allons, ma mignonne, à force d'être gâtée et adulée par tous, tu es devenue un peu folle, n'est-ce pas ? Tu sauras que le comte de Plessis Saint-Luc est encore plus chez lui, dans la maison de ses pères, que tous ceux que tu lui préfères.

Reine-Marie lui jeta un regard, un seul, et reprit sa marche silencieuse vers le château. Il la suivit, l'implorant, passant tout à coup de sa colère formidable à une souplesse féline, subitement dégrisé par ces yeux impérieux et clairs ; la menaçant de se tuer, si elle demeurait inflexible. Elle ne daigne pas seulement lui répondre. Dans le vestibule, elle appela Violette. Celle-ci arriva aussitôt.

—Tite mère, dit Reine-Marie, je suis souffrante. Je ne descendrai pas pour dîner, ni du reste de tout le temps que M. le comte de Plessis Saint-Luc honorera de sa présence la maison de ses pères. Préviens bon papa de ma résolution.

—Inutile, s'empressa de répondre Gratien, qui prévoyait dans l'ingérence de M. Lemarchand un singulier aggravement à sa situation. Donne des ordres pour qu'on attelle, ma chère Violette. Dès que la voiture sera prête, qu'on me prévienne, je partirai.

Il ajouta, en s'adressant à la jeune fille, pendant que la marquise s'éloignait :

—Ma soumission te désarme-t-elle ; et me permettras-tu de revenir ?

Les yeux toujours remplis d'indignation et de colère, Reine-Marie dit sèchement :

—Non. Avec toi, c'est toujours à recommencer.

—Alors, tu veux me pousser aux pires folies ?

—Qu'est-ce que cela peut me faire ?

—Mais si je te donne ma parole de respecter désormais toutes tes volontés.

Elle parut hésiter, et murmura :

—Tu n'en es pas capable !

—Essaye.

—Eh bien, une dernière fois, j'y consens... Mais prends garde, je suis lasse de ces reproches, de ces rages, de ces scènes.

—Sois ma femme, et tout cela disparaîtra.

Elle haussa les épaules :

—Tu le vois, fit-elle, à la plus sacrée de mes volontés, même en ce moment-ci, tu ne peux, ou tu ne veux te soumettre.

—Alors c'est sérieux ! Eternellement je devrai vivre auprès de toi, dévoré par la plus impérieuse des passions, sans que rien assigne un terme à mon martyre ?

Très décidée, Mlle de Plessis répondit nettement :

—C'est ainsi. A prendre ou à laisser !

Gratien se raidit tout entier ; les nerfs de son visage se crispèrent, sa bouche se tordit, ses yeux eurent un insoutenable éclair.

Reine-Marie, blanche comme une

cire, attendait, cramponnée au balustre de l'escalier.

Enfin Gratien tordit ses mains, ses articulations craquèrent toute à la fois ; on eût dit que ses yeux allaient sortir de leurs orbites et d'une voix étranglée, presque inintelligible, il finit par balbutier :

—C'est accepté !

Au bout de quelques secondes, il ajouta :

—Mais c'est bien entendu, n'est-ce pas ?

Le jour du mariage ou de la mort d'André, tu seras ma femme ?

Reine-Marie fit sur elle-même un effort capable de la tuer, mais elle parvint à murmurer :

—Je le jure !

On entendait la voix de Violette donnant des ordres à Edouard Martin. Gratien se précipita dans la pièce où se trouvait la marquise.

—Où vas-tu ? lui cria Mlle de Plessis, mourante.

Il se retourna très félin, très doux, ayant repris sur lui-même son empire complet.

—Je vais baiser les mains de ma sœur avant de la quitter, dit-il, et lui demander quelques paroles de consolation dans l'affolante angoisse dont tu es cause. N'est-ce pas naturel et légitime ?

Et comme les yeux de Reine-Marie restaient inflexibles et dilatés, il la quitta.

Alors, la pâleur de la dernière heure couvrit les traits purs de la jeune fille.

Le moment suprême, comme elle l'avait dit à André, était arrivé ; l'heure terrible allait sonner ! Toutes les fibres de son cœur labouré, se brisaient à la fois. Et quelle nouvelle, quelle incommensurable douleur pour elle ?

En effet, malgré les pressentiments de sa jeunesse, malgré ce qu'elle avait cru et supposé, et deviné, depuis si longtemps, une espérance divinée en ces derniers temps, était entrée dans son âme.

Frappée de la merveilleuse ressemblance de Berthe Ferdembach avec Violette, n'avait-elle pas espéré, depuis qu'elle avait vu l'ancienne pécheresse, depuis surtout qu'André lui avait fait connaître la longue intimité de Berthe avec Gratien, que c'était la courtisane et non Violette qui avait été appelée par le comte au château de Saint-Luc et dissimulée par lui aux yeux de tous. Là, elle avait servi au misérable d'instrument inconscient pour accomplir le meurtre de Laure ?

Mais, maintenant, Reine-Marie ne pouvait plus douter ! C'était bien sa Violette adorée, l'incarnation vivante de la pureté, de la droiture, de la loyauté, qui avait seule et réellement tué la pauvre Laure ! Et en cet instant précis, à la minute même, comme Gratien une première fois lui avait donné l'ordre fatal, il lui ordonnait encore de frapper André !

André leur amour et leur trésor à toutes les deux ! Et la malheureuse enfant, qui d'avance avait vu ces choses et les avait combinées, à présent souffrait mille tortures, car elle doutait d'elle, de sa volonté, de sa puissance, de tout !

Avait-elle d'ailleurs le droit de hasarder ainsi une existence humaine, si chère, si précieuse ? Aurait-elle la force de l'empêcher, cette mort atroce ! Ah ! malheureuse ! malheureuse ! Qu'avait-elle fait !

Reine-Marie voulut se lever, courir vers la pièce où Gratien certainement, une fois de plus, accomplissait son œuvre de mort ! Mais cette dernière angoisse avait été trop forte.

Un grand tremblement la saisit ; ses yeux s'obscurcirent ; ses jambes tout à coup se déroberent sous elle, et comme une masse, Reine-Marie s'abattit au pied de l'escalier dont elle tenait toujours le pilastre entre

ses doigts crochétés.

Combien de temps demeura-t-elle ainsi ? Des voix s'élevaient la firent revenir à elle. Il lui sembla qu'elle s'éveillait d'un long, d'un pénible sommeil. Mais instantanément, néanmoins, la conscience des choses lui revint avec la vie.

Violette ? Qu'en avait fait Gratien ? Où était-elle ?

Elle voulut se précipiter à sa recherche.

Trois personnes, entrant dans l'immense hall, l'empêchèrent de mettre son projet à exécution.

C'était André, M. Lemarchand, et derrière eux un homme grand et mince, au visage sympathique et doux, que Reine-Marie ne connaissait pas, quoique cependant il lui sembla tout de suite l'avoir déjà vu. M. Lemarchand fit deux pas.

—Fille, dit-il, voilà notre vieil ami Servian qui veut bien passer la soirée avec nous.

Un nuage obscurcit de nouveau les beaux yeux de Mlle de Plessis. Mais en même temps aussi, une grande paix subitement entra dans son âme affolée.

Laure envoyait le magistrat pour assister à ce qui allait se passer !

—Merci, monsieur, dit-elle d'une voix profonde, merci !

Et tout de suite, revenant à sa préoccupation, elle ajouta en découvrant André derrière M. Lemarchand :

—As-tu vu 'tite mère, André ?

—Non, répondit le jeune duc. En me promenant sur la route d'Ailly j'ai rencontré ces messieurs d'abord, ensuite le comte de Plessis, c'est tout.

M. Lemarchand à son tour dit :

—Gratien est donc reparti pour Paris ?

—Oui ! fit Reine-Marie simplement.

A cause de M. Servian, elle ne s'expliqua pas davantage et quitta tout le monde, afin de se mettre à la recherche de sa mère adoptive.

Celle-ci était toujours dans le petit salon, où avait eu lieu son dernier entretien avec Gratien. Eten due dans un fauteuil à haut dossier, elle paraissait sommeiller.

Devant ce sommeil, Mlle de Plessis fut sur le point de tomber à la renverse. Cependant elle reprit vite un peu de sang-froid ; car, au bruit léger de la porte s'ouvrant, Violette avait fait un mouvement. Sa voix pure s'éleva.

—C'est toi, chérie ? disait-elle.

Et tout aussitôt la marquise ajouta :

—Cette installation m'a sans doute fatiguée, car je me suis bêtement endormie ici, toute seule.

—Et Gratien, interrogea Reine-Marie, qu'est-il devenu ?

—Tiens, c'est vrai !

Violette éclata de rire.

—Je n'en sais ma foi rien ! s'écria-t-elle. Décidément, loin de ton père, loin de mes chères habitudes, je ne vaudrais absolument rien ! Comme je vieillissais, mon Dieu, comme je vieillissais ! Mais, ajouta-t-elle sans remarquer la pâleur de Reine-Marie, heureusement que Jeannie va infiniment mieux et que bientôt, devrions-nous aller passer la fin de l'été à Biarritz ou dans les Pyrénées, nous pourrions revenir en Gascogne. Mais tu ne me réponds pas. Qu'as-tu donc, mon trésor ? Nous avons l'air tout sérieux ? Qu'est-il arrivé ?

—Rien, répondit Reine-Marie. Je t'écoute, 'tite mère !

Puis aussitôt :

—Tu auras un convive de plus ce soir à dîner.

—Qui donc ?

—M. Servian, que bon papa est allé chercher à Fontaine. Va vite voir si ton service est au complet. Pour une maîtresse de maison impeccable comme toi, il ne faut pas que rien manque. Or, je crois qu'il

n'y a plus de glace. Tu vas être obligée d'envoyer à Abbeville.

Toute préoccupation devait cesser pour Violette, devant l'idée que quelque chose pouvait manquer à ceux qui l'entouraient.

Mlle de Plessis le savait ; aussi avait-elle parlé ainsi à la marquise, afin de ne pas la laisser s'appesantir sur d'autres idées.

Reine-Marie revint au salon. M. Lemarchand et André venait de sortir, laissant le juge seul un instant, car le riche industriel ne se gênait pas avec lui. Reine-Marie en profita pour lui parler.

—Monsieur, lui dit rapidement la jeune fille, mon grand-père m'a dit que vous étiez au courant de bien des choses.

—C'est la vérité, mademoiselle.

—Ce n'est ni le temps ni le lieu de vous donner des explications. Tout le monde va arriver, et ce que je veux vous dire doit rester secret entre nous.

—Parlez, mademoiselle, je vous écoute.

—Puis-je compter sur vous ?

Spontanément, M. Servian, poussé par une irrésistible force, répondit :

—Absolument, oui, mademoiselle.

—Eh bien ! il va se passer probablement ici, des choses exceptionnellement graves et peut-être terribles. Je vous demande de coucher au château de Saint-Luc, ce soir !

—Sous quel prétexte ?

—Mon grand-père vous le demandera.

Tout à coup, elle ajouta :

—Et pas peut-être aujourd'hui seulement, mais plusieurs jours aussi.

—Et comme le juge, stupéfait, ne comprenait pas, elle dit encore avec une expression d'ardente prière :

—Oh ! ne me refusez pas ! Ne me refusez pas ! Si vous voulez, de votre haute autorité, constater la chose la plus monstrueuse et la plus horrible, restez. A ce prix seulement, vous saurez !

Impressionné jusqu'aux moelles, M. Servian allait répondre. Il n'eut pas le temps. Il ne put qu'incliner la tête, en signe d'assentiment. M. Lemarchand, en effet, revenait.

—André cause avec sa sœur, dit le verrier ; moi, je viens d'envoyer chercher des cigares. Il n'y en a pas un seul dans le château.

Reine-Marie sans le laisser continuer, dit :

—Bon papa, je viens de demander à M. Servian de coucher à Saint-Luc ces jours-ci. Joins tes instances aux miennes. Veux-tu ?

Plus bas, les lèvres blémies, elle dit :

—Il le faut !

Alois, seulement, M. Lemarchand leva les yeux sur sa petite-fille ; et devant la décomposition des traits de Reine-Marie, il demanda naïvement, quoique avec un certain épouvante :

—Ah ! Gratien n'est donc pas reparti pour Paris comme on vient de me le raconter ?

—Si. Et c'est justement pour cela que M. Servian doit rester à Saint-Luc ces jours-ci.

—Je ne comprends pas.

—C'est inutile. Il faut aussi que tu trouves devant Violette un prétexte naturel à la présence ici de ton ami.

Vivement, Mlle de Plessis ajouta :

—Oh ! tite mère n'est pas difficile. Raconte-lui simplement que la compagnie de M. Servian t'est agréable. Cela suffira.

La soirée fut pour Reine-Marie, pour André, pour M. Lemarchand, ces deux derniers pressentant des choses graves, d'une longueur mortelle.

La chambre du juge avait été préparée à côté de celle du riche

verrier.

Vers minuit seulement, on se sépara.

André alla ostensiblement dans l'appartement qu'il avait toujours occupé jadis, lors de ses visites à Saint-Luc ; mais de là, presque aussitôt, il se rendit dans la chambre tragique, à l'insu de tous.

M. Lemarchand et M. Servian couchaient dans deux pièces voisines.

Enfin, Violette, Reine-Marie et Jeannie dormaient toutes les trois dans les petites chambres contiguës qu'elles habitaient jadis, les portes ouvertes comme autrefois également, ainsi que la malade l'avait tant désiré.

Reine-Marie, ne ferma pas l'œil. Une boiserie craquant, une mouche volant dans l'ombre, moins que cela, le bruit au dehors d'un oiseau nocturne traversant les arbres du parc, tendaient ses nerfs à se briser. Mais rien ne se passa.

Le jour, de ses lueurs roses, la trouva encore appuyée sur son coude à moitié vêtue, les yeux agrandis d'épouvante, la bouche toute convulsée de tics nerveux.

L'angélus sonna au clocher d'Ailly. Puis tout de suite après, la chanson joyeuse des cloches emplait l'air de leurs vibrations puissantes et douces, car c'était grande fête : c'était la Pentecôte.

Violette s'éveilla ; et, très gaie, elle dit :

—As-tu encore sommeil, mon trésor ? Et ne veux-tu pas venir me trouver un instant ?

Mais Mlle de Plessis était brisée.

—Non, dit-elle, j'ai très mal dormi. Ferme au contraire la porte laisse-moi me reposer quelques temps. Veux-tu, tite mère ?

Violette était déjà auprès d'elle, ses petits pieds dans des mules de satin, vêtue de sa seule robe de nuit, inquiète, elle la dévorait de baisers.

—Tu n'es pas malade, mon amour, dis ? faisait-elle angoissée.

—Non, non, mais la scène d'hier m'avait mis les nerfs tellement à fleur de peaux que je n'ai pas fermé l'œil une minute. Laisse-moi dormir un peu ; tu seras gentille, gentille.

—Ne veux-tu pas une tasse de tilleul ?

—Non ; encore non, dormir seulement !

—Bien.

Et Violette, en effet, s'éloigna sur la pointe des pieds, fermant soigneusement les portes derrière elle.

Reine-Marie se mit à réfléchir à la situation, profondément, tendant toutes ses facultés vers une pensée unique. Et quoique rien n'eût encore eu lieu, elle se dit qu'elle avait eu raison en demandant à M. Servian de passer quelque temps au château. L'ordre, sûrement, avait été donné pour être exécuté à plusieurs jours d'intervalle. Mais pour quand, alors ?

—Je le saurai, pensa la jeune fille.

Elle pensa encore à toutes ces choses, mais n'étant plus sous le coup d'une terreur immédiate, elle s'endormit.

—Il est midi, mon amour, on t'attend pour se mettre à table.

Telles furent les paroles qui arrachèrent Reine-Marie au sommeil dans lequel elle était plongée depuis le matin. Sa toilette fut lestement faite, et elle descendit.

—Bon papa, demanda-t-elle au verrier, dès qu'elle fut seule avec lui, quand as-tu décidé de repartir ?

—Lundi, c'est-à-dire demain, répondit aussitôt M. Lemarchand.

—Non, dit Reine-Marie sans explication ; il faut rester encore ici.

—Je ne le puis absolument pas, affirma Jacques Lemarchand. Mais je reviendrai mercredi, si tu le désires.

—Pourquoi ne le peux-tu pas ?

—Parce que j'ai un rendez-vous

des plus importants pour mardi à neuf heures précises, à l'usine. Reine-Marie sentit un coup profond au cœur.

—Le comte de Plessis le sait-il ? demanda-t-elle.

—Oui, parfaitement. C'est même lui qui m'a envoyé la lettre me demandant ce rendez-vous ; et c'est à lui encore, vendredi, que j'ai répondu, lui disant que j'acceptais et que, partant d'ici lundi, dans la soirée, j'y serais à coup sûr. Et tu sais, fillette, c'est une grosse, grosse affaire à traiter.

—Tu ne la traiteras pas, déclara Mlle de Plessis.

L'industriel sursauta.

—Tu dis ? fit-il.

—Que tu resteras ici, demain et après-demain également.

—Alors, je vais télégraphier à Paris.

—Pas davantage.

—Pourquoi ?

—Parce que Gratien pourrait connaître ta résolution, et que je ne veux pas.

—Mais la personne qui m'a donné ce rendez-vous est un homme des plus considérables. A aucun prix, je ne veux lui faire une semblable impolitesse.

—Considérable ou pas, cela n'importe peu. Il va se passer ici des choses graves, des choses où André peut laisser sa vie. moi aussi par conséquent. Car s'il meurt, je ne lui survivrai pas. Je veux que tu y sois !

Le visage de M. Lemarchand devint instantanément semblable à celui d'un mort.

Cet homme qui, dans l'honnêteté absolue de sa vie, et la rectitude loyale de sa conscience, n'avait jamais tremblé devant rien, ni redouté quoi que ce soit au monde, parut sur le point de succomber à son émotion.

—Ah ! fit Reine-Marie aussitôt, ce n'est pas le moment de reculer, de troubler ou de mourir d'angoisse. Il faut, au contraire, rester tous debout, avec toute notre volonté, notre calme, notre énergie ! Ce qui va se passer, tu l'as voulu, moi aussi ! Il le faut, d'ailleurs ! Oui, il le faut ! Aide-moi, maintenant ; ne me trouble pas, et fais ce que je te demande !

Elle avait parlé avec un apreté presque farouche ; un ton de commandement absolu, dédaignant la douceur de son langage habituel quand elle s'adressait surtout à son grand-père ou à André.

Mais M. Lemarchand ne songea point à s'en fâcher. Lui si habitué à lire dans les cerveaux et dans les âmes, à juger du premier coup d'œil aussi bien les individus que les caractères, il eut instantanément la sensation qu'il était devant une créature d'élection, de volonté et de suprême intelligence, devant laquelle tout devait se courber et s'anéantir.

(A continuer)

Emporium, 10c

**Harnais Souple**

Vous pouvez rendre votre harnais souple comme un gant et dur comme l'acier par l'usage de l'huile Eureka pour Harnais. Vous pouvez prolonger sa vie, rendre sa durée deux fois plus longue qu'à l'ordinaire.

**HUILE EUREKA Pour Harnais**

d'un vilain harnais en fait un neuf. Composée d'une huile dense et pure, préparée spécialement pour résister aux rigueurs du temps.

A vendre partout en boîtes — toutes grandeurs.

Fabriquée par le **IMPERIAL OIL CO.**

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS

**Le Restaurateur des Cheveux de Robson**

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT A VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



**FOURNITURES DE PENITENCIERS**

Des soumissions cachetées adressées "Inspecteurs des Pénitenciers, Ottawa" et portant à l'enclos "Soumissions pour fournitures" seront reçues jusqu'à lundi le 16 juin, inclusivement, de partis désireux de passer contrat pour fournitures, durant l'année fiscale 1902-1903, pour les institutions suivantes, savoir :

- Pénitencier de Kingston.
  - Pénitencier de St. Vincent de Paul.
  - Pénitencier de Dorchester.
  - Pénitencier de Manitoba.
  - Pénitencier de la Colombie Anglaise.
  - Prison de Régina.
  - Prison de ce Albert.
- Des soumissions séparées seront reçues pour chacune des classes de fournitures suivantes :
1. Farine (forte canadienne pour boulangers).
  2. Bœuf et mouton (frais)
  3. Fourrage.
  4. Charbon (anthracite et bitumineux.)
  5. Bois de corde.
  6. Epicerie.
  7. Huile de charbon (en baril).
  8. Marchandises sèches
  9. Drogues et remèdes.
  10. Cuir et outils.
  11. Ferronneries, ferblanterie, peintures etc.
  12. Bois.

Des détails d'informations quant au formes de contrat, et aux formes de soumission seront fournies sur demandes aux gardiens des différentes institutions.

Toutes les fournitures seront sujettes à l'appropriation du gardien du pénitencier ou de la prison.

Toutes les soumissions offertes doivent spécifier clairement l'institution ou lesquelles, on se propose de fournir, et doivent porter la recommandation d'au moins deux garanties responsables.

Les journaux insérant cette annonce sans y être autorisés par l'imprimeur du Roi ne recevront aucun paiement.

DCUGLAS STEWART, GEO. W. DAWSON, Inspecteurs des Pénitenciers. Département de la Justice, Ottawa, 12 mai

**PIANOS**



**Droits ou Carres**

Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement, Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," -HYACINTHE.

**INSIGNES**

sur

**RUBANS**

**CELLULOÏD**

et **METAÏ**

pour

**Sociétés Religieuses**

et de **Bienfaisance**

**CERCLES AMATEURS,**

ETC., ETC.

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE", ST-HYACINTHE

**G. H. Henshaw, Jr.**

Agent General d'Assurance.

Vie : Confédération Life Ass. Co.

Feu : North British & Mercantile,

"Norwick Union Association Co,

"Atlas Insurance Company.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe

**DES SOUMISSIONS** cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 3 juin 1902, inclusivement, pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Puissance.

On pourra se procurer le devis et formule de soumission au ministère des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes : aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **FRED. GÉLINAS,** Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 mai 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

**DES SOUMISSIONS CACHETÉES,** adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour gymnase du Collège Royal Militaire de Kingston," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 9 juin inclusivement, pour la construction d'un gymnase au Collège Royal Militaire de Kingston.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de Arthur Ellis, écr., architecte, Kingston, ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa, le et après mercredi le 28 courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera confisqué, si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **FRED. GÉLINAS,** Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 mai 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.— 2 f.

**Déménagement**

**Simard & Godbout**

Après le 1er Mai 1902, notre assortiment de Meubles de Salon, Boudoir, Salles à Diner, Chambre, etc., sera transporté au,

**No 210 Rue Cascades,**

Ancienne place de J. D. Renaud

Meubles sur commande.

Réparations faites avec goût.

**Simard & Godbout**

**210 Rue Cascades,**

ST-HYACINTHE

**MIEL**

Miel pur, qualité supérieure vendue au monastère du Précieux Sang, St Hyacinthe.

Belles chemises en satine noir, seulement 25 cts cette semaine, chez **TRAHAN & McNULTY.**

**Emporium, 10c**